Lire en dernière page

En Chine: L'armée appelée à rétablir l'ordre

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

No 73 - Samedi 1er avril 1967

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED. ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87, CCP 23-313 - Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.— 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44 — LE NUMÉRO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt - Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Piguet (Genève)

L'OPINION DE MAX WEBER

La production allemande d'armements sur les genoux

Le miracle économique allemand est passé. La crise du konzern Krupp montre que ce secteur économique, qui a repris avec la vitesse de l'éclair après la guerre, a quelque chose de véreux. De plus, c'est déjà le troisième cas de difficultés pour une grosse entreprise allemande. Krupp est la plus grosse maison de l'industrie minière, avec mines de charbon, aciéries et les exploitations qui s'y rapportent: de la construction, des machines et de la production de poids lourds. Dans la liste des grandes entreprises européennes, elle se trouve à la 16e place avec un chiffre d'affaires de 5 milliards et demi de DM et avec 112 000 travailleurs employés.

Victime du commerce avec l'Est ?

Krupp a eu des difficultés de paiement, parce que les banques ont refusé d'accorder un crédit de 300 millions de DM sans couverture pour les traites qui viennent à échéance prochainement. Le total des dettes est estimé à 2,3 milliards. Peut-être cette entreprise est-elle la victime de l'octroi trop large de crédits. Pour attirer des commandes d'exportation, elle a octroyé des facilités de paiement à long terme. En outre, le rôle qu'y joue le commerce avec l'Est n'est pas le moindre.

C'est vraiment par une ironie de l'histoire de l'économie capitaliste qu'Alfred Krupp von Bohlen und Halbach, probablement l'homme le plus riche de la République fédérale, doive aller mendier un crédit d'Etat de 300 millions de DM auprès du ministre socialiste *de l'Economie Karl Schiller, afin de protéger son entreprise de la faillite. L'Etat est toujours le soutien de l'économie privée quand elle va mal, autrement, elle ne veut rien savoir de lui. Schiller a donné généreusement son accord pour une garantie limitée dans le temps, mais à condition qu'on assure du travail pour plus de 100 000 personnes. Cependant, il a exigé que le bloc monolithique que représentait le konzern Krupp se transforme en une société commerciale ou en une fondation. A la suite de cela, les banques ont tout de suite accepté de financer de nouvelles exportations.*

L'ascension du roi des canons

La maison Krupp doit son succès à la production d'acier de la meilleure qualité. Elle a conquis sa réputation mondiale par sa fabrication d'armes, en particulier de canons. Dès 1859, Krupp a fabriqué des canons pour la Prusse, pour la Bavière et l'Autriche, puis pour la France, l'Angleterre et presque tous les pays européens. Pendant la guerre franco-allemande de 1870/1871, on tirait des deux côtés du front avec des canons Krupp. La même chose se reproduisit lors de la guerre entre la Russie et la Turquie. Sur les mers, les bateaux de guerre de toutes nations étaient équipés de matériel Krupp. Grâce à un contrat de licence, on construisit en Angleterre des canons Krupp, avec lesquels on bombarda l'Allemagne pendant la première guerre mondiale. De son côté, l'armée allemande tirait sur Paris avec la « grosse Bertha », canon de 42 cm. de calibre, ainsi nommé selon le nom de la fille Krupp.

L'industriel en armements fait des affaires avec tous ceux qui paient, même avec des ennemis présumés, et on le considère comme un grand patriote. Après la première guerre mondiale, il fallait limiter la production d'armes et le chef de l'époque, Gustav Krupp, fut condamné par l'Entente à quelques mois de prison. Il fabrique ensuite des locomotives, des camions et autres engins pacifiques, jusqu'à ce que le national-socialisme prenne le pouvoir et détruise l'atmosphère de paix.

La fabrique d'armes de Hitler

Hitler savait quelle valeur avait la plus grosse fabrique d'armes. Il cultiva ses relations avec la maison Krupp. En mai 1936, immédiatement avant l'extermination du chef des SA, Röhm et consorts, il fit un discours dans les usines Krupp, justement sur ses « plans pacifiques ». Il nomma Gustav Krupp « Führer » de l'économie et plus tard lui conféra la Croix de guerre de 1re classe pour ses services dans le réarmement.

Après la seconde guerre mondiale, alors que Gustav Krupp restait paralysé à la suite d'une attaque, c'est son fils Alfried qui comparut devant le tribunal de guerre américain à Nuremberg. L'accusation de « crime contre la paix » fut par la suite abandonnée, car on supposa qu'il n'avait pas eu suffisamment connaissance des plans guerriers de Hitler. En revanche, on maintint l'accusation d'emploi de prisonners de guerre et de gens condamnés au travail forcé pour la production d'armes, et Krupp von Bohlen und Halbach fut condamné avec certains de ses directeurs à dix ans d'emprisonnement, mais relâché en 1951. On renonça à la confiscation de leur fortune, mais on détruisit les installations qui avaient servi à produire des armements, dans la mesure où les bombardements ne l'avaient pas déjà fait, ou on les démonta. Une partie a été emmenée par les Russes.

Démonté, mais de nouveau sur pied

Le konzern Krupp possédait de nombreuses entreprises et des participations à beaucoup de sociétés. On décida de la « démêler » afin de rendre impossible dans l'avenir un pareil enflement de l'industrie lourde. Mais l'unique propriétaire du konzern fut dédommagé pour les démontages et put vendre ses participations dans l'industrie minière. Les centaines de millions qu'il réalisa furent pourtant placés quelque part, de sorte que naquit un nouveau konzern Krupp, notamment dans l'industrie des machines, la construction d'automobiles ainsi que dans le commerce du fer et des métaux. Peu à peu les limites imposées tombèrent et la maison Krupp se releva aussi grande qu'avant — non, dans des dimensions jamais atteintes auparavant. Il ne manque plus que la fabrication d'armes. Espérons qu'elle ne reprendra jamais.

Mais le seul propriétaire ne pouvait plus avoir une vue d'ensemble de son énorme affaire, de sorte que c'est sur le plan personnel qu'il s'agit de « démêler », avec l'aide de l'Etat. Il n'en reste pas moins que le nom de Krupp restera lié à trois guerres meurtrières. (« Tagwacht ».)

MAX WEBER.
(Traduction: J.-P. Métral)

PASSAGES DE SÉCURITÉ PORTABLES!

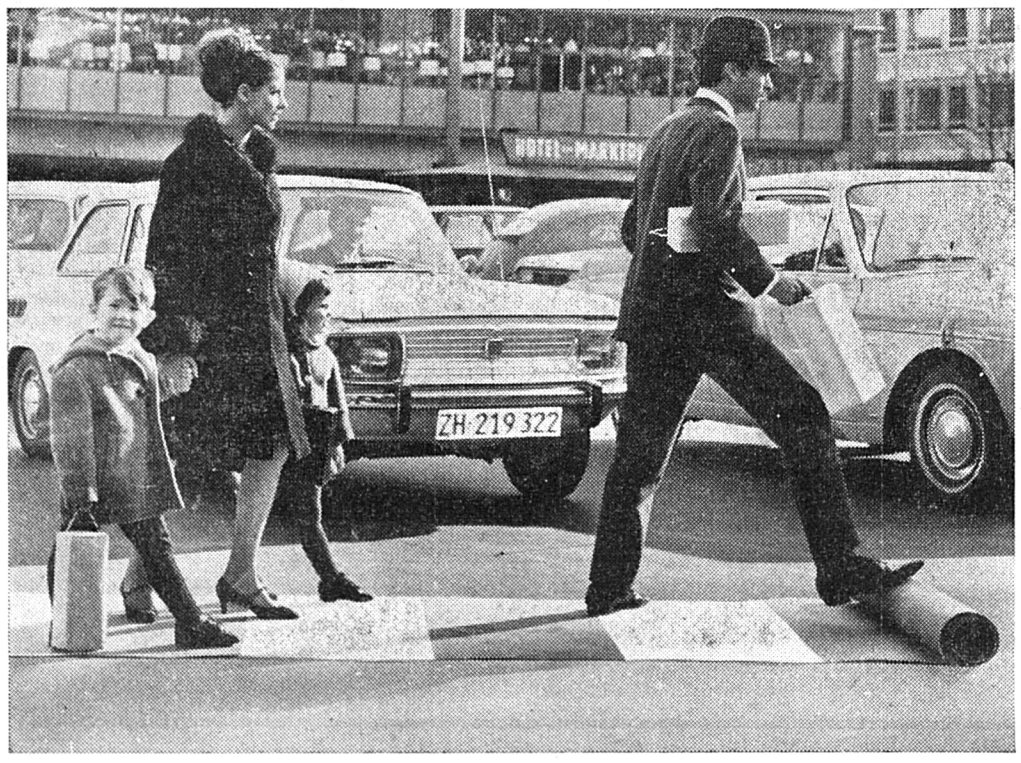

En raison de l'accroissement de la circulation routière et de l'augmentation constante des dangers pour les piétons, qui, de plus en plus, risquent leur vie en traversant les rues, les organes de la police et le Bureau suisse d'études pour la prévention des accidents viennent de mettre au point un passage de sécurité portable pour les piétons. Ce passage, en matière plastique très légère, peut facilement être emmené dans un sac à main et — en cas de besoin — peut être déroulé à travers la rue (notre photo). Les automobilistes doivent respecter ce nouveau type de passage et des amendements au code routier sont prévus. Dès aujourd'hui, tous les postes de police sont à disposition des intéressés pour leur fournir lesdits passages ou leur donner tous les renseignements utiles.

Faites vos provisions

Une nouvelle campagne visant à encourager la constitution de provisions de ménage sera organisée entre le 3 et le 15 avril. C'est, en effet, ce qu'a déclaré vendredi matin le délégué à la Défense nationale économique, M. Fritz Halm (notre photo), lors d'une conférence de presse tenue à Berne.

Italie: Les 5 membres d'une famille de Pully tués dans l'effondrement d'une villa de vacances

Cinq personnes de nationalité suisse ont été tuées à la suite de l'effondrement d'une villa de vacances à Lido Adriano, village situé à 12 km. de Ravenne. L'habitation, qui faisait partie d'un ensemble résidentiel construit en 1966 et connu sous le nom de « Village suisse », s'est effondrée à l'improviste, sous l'effet, semble-t-il, d'une explosion, ensevelissant une famille de touristes venant de Pully. Il s'agit de M. Ramel, de sa femme, née Elisabeth Masnata et de leurs trois enfants, deux filles et un garçon.

Le Dr Claude Ramel était le fils du professeur de dermatologie de l'Université de Lausanne Edwin Ramel. Il était né le 15 octobre 1928, à Lausanne. Il avait ouvert son cabinet médical à Lausanne en 1966.

Il avait épousé Elisabeth Masnata, née le 6 décembre 1930, fille de M. A. Masnata, professeur extraordinaire à l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne et ancien directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale, bureau de Lausanne.

Le ménage Ramel était installé à Pully depuis 1953 et comprenait en outre trois enfants: Monique, 12 ans, Olivier, 9 ans et Corine, 8 ans.

Mme Elisabeth Ramel était institutrice et elle était depuis 1965, membre du Conseil communal de Pully, qui l'avait désignée pour sa présidence pour l'année 1967.

Le jeune Chaux-de-Fonnier emprisonné en Grèce
Sensible réduction de peine

Nous avons à plusieurs reprises parlé dans nos colonnes de François Bonnet, 22 ans, étudiant, domicilié à La Chaux-de-Fonds, actuellement emprisonné en Grèce où il avait été condamné, en janvier, à 24 mois d'emprisonnement pour avoir tenté d'introduire en fraude un lot de montres suisses en Turquie. Nous avons dit également que ce jeune homme, fort honorablement connu dans sa ville, n'avait été que la victime d'une pratique très courant. Nous apprenons que la Cour d'appel de Comotini, en Grèce septentrionale, vient, sur intervention suisse non officielle, de réduire de 24 à 5 mois la peine qui frappe le jeune Suisse. Il s'agit donc d'une réduction sensible, mais la peine reste lourde si on la compare avec le « tarif » auquel est habitué un citoyen suisse dans ces cas-là, si l'on songe aussi que l'administration des douanes grecques, à notre connaissance, a saisi la voiture et les 3000 montres de F. Bonnet, et quand on connaît. enfin, les conditions très dures de détention que connaît le Chaux-de-Fonnier.

NOUVELLES SUISSES

Kreuzlingen: UN EXEMPLE A SUIVRE

Le Conseil législatif de la ville de Kreuzlingen a examiné un programme financier et de construction pour les dix années à venir. Ce programme prévoit une dépense de 36 400 000 fr. jusqu'en 1976.

Le besoin en capitaux monte de 2 300 000 fr. en 1967 à 4 900 000 fr. en 1972, dont 1 600 000 fr. seraient financés par les propres moyens de la ville, 1 900 000 fr. à partir de 1970. Le plafond des dépenses serait fixé à 4 millions de francs par année à partir de 1973. (Réd. : Ce qu'on fait à Kreuzlingen nous paraît excellent et toutes les communes, et en particulier les communes progressistes, devraient mettre sur pied une telle programmation.)

Cela s'est passé dans notre pays

FRAUENFELD: Un seul complice de Koella. — Le Département de l'hygiène publique du canton de Thurgovie avait chargé M. Kolb, juge suprême, d'ouvrir une enquête au sujet de la fuite du jeune Koella d'un asile psychiatrique du Muensterlingen, le 14 février dernier. Selon une communication de la chancellerie de ce canton, il ressort du rapport de l'enquête, que seul l'infirmier F. Gubler avait facilité la fuite du jeune assassin présumé.

NAEFELS : Effroyable collision. — Jeudi soir, un grave accident de la circulation s'est produit entre Naefels et Netstal. Il a coûté la vie à quatre personnes. L'accident s'est produit lors d'un dépassement. La voiture qui dépassait est entrée en collision frontale avec un véhicule venant en sens inverse. Les occupants des deux voitures accidentées ont été tués sur le coup. Les quatre victimes sont : MM. Dietrich, 52 ans, boucher à Glaris, conducteur de la voiture qui tenait correctement sa droite, R. Notter, 35 ans, mécanicien à Niederurnen, conducteur fautif, et ses deux passagers, MM. U. Schiesser et F. Stuessi, 50 ans, domiciliés tous deux à Niederurnen.

VACANCES BALNÉAIRES

Réservez maintenant !

En chemin de fer

Chaque samedi, départ avec le Sud-Express de Popularis à destination de l'Adriatique. En outre, voyages réguliers et confortables vers la **Riviera**, la **Costa Brava** et la **Yougoslavie.**

Voyage inclus	7 jours dès Fr.*	14 jours dès Fr.*
Adriatique, hôtel	158.50	263.—
Bungalow/appartement Riviera	125.—	155.—
Adriatique	108.—	136.—
Village de toile	183.50	264.—
Costa Brava, hôtel		420.—
Yougoslavie, hôtel	175.—	280.—

Avec votre voiture

A part les réservations d'hôtels, bungalows, appartements, nous nous occupons de votre logement aux étapes. D'autre part, vous recevrez un itinéraire détaillé.

Pension complète	7 jours dès Fr.*	14 jours dès Fr.*
Adriatique	87.50	175.—
Riviera	112.—	224.—
Costa Brava	134.—	268.—
Yougoslavie	105.—	210.—

* Prix d'avant et d'arrière-saison.

En bateau ou en avion

Que ce soit pour une merveilleuse et reposante croisière ou pour un voyage en avion avec les avantageux vols charter d'Airtour Suisse, une quantité de buts charmants vous attendent !

	14 jours dès Fr.
Croisière	
et séjours à Majorque	650.—
et séjours en Tunisie	734.—
Vol Airtour	
et séjours à Majorque dès Genève	395.—
et séjours en Tunisie	625.—

POPULARIS TOURS

Prospectus individuels et renseignements individuels auprès de 1004 Lausanne, rue St-Laurent 28, tél. (021) 23 15 23

Bureaux à Genève, Bâle, Berne, Lucerne, Zurich, Saint-Gall

Offres d'emploi

Nous cherchons pour notre succursale de Tavannes:

Ouvrières
pour finition de petites parties d'ébauche

Ouvrières
pour travaux de sertissage

(Suissesses et étrangères avec permis C)

Nous offrons: salaire selon capacités, caisse de retraite, semaine de cinq jours.

Entrée tout de suite ou à convenir. (Travail à domicile exclu.)

Se présenter ou téléphoner à:
ÉBAUCHES BETTLACH S. A., SUCCURSALE DE TAVANNES, 2710 TAVANNES, tél. 032/91 35 71.

CRÉDIT
RAPIDE
DISCRET
COULANT
Meubles Graber
AU BUCHERON

EXPOSITION

EVARD

jusqu'au 16 avril 1967

NOUS CHERCHONS pour le Jura neuchâtelois et le Jura bernois

un monteur qualifié

pour montage et entretien d'installations **frigorifiques** et de **conditionnement d'air.**

Place stable, bien rétribuée.

Semaine de cinq jours. Fonds de prévoyance.

Offres écrites avec copies de certificats à

Applications Electriques S. A.
Frigidaire - Genève
Rue du Stand 20 - Tél. (022) 24 82 55

C'est si simple d'apprendre à taper à

la machine à écrire

en la louant à raison de 20 fr. par mois chez Reymond, av. L.-Robert 110, à La Chaux-de-Fonds.

Anne-Marie Jacottet-Haesler

EXPOSE SES PEINTURES, AQUARELLES ET DESSINS

AU MANOIR
La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 84

Du 31 mars au 22 avril. Ouvert de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. 30 sauf dimanche et lundi matin.

AU PRINTEMPS !
prenez du Circulan !

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires !

Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95.

Abonnez-vous à notre journal !

Une bonne publicité
LE PEUPLE LA SENTINELLE

DURS D'OREILLES ?

Nouveauté sensationnelle: Otarion Normalizer

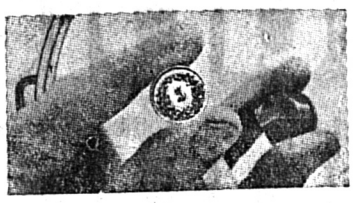

plus de moulage
plus de cordon

enfin l'appareil de surdité **tout dans le canal de l'oreille.**
Il est si petit qu'une pièce d'un sou le recouvre, donc invisible à porter.

IMPORTANT ! Nous nous occupons de toutes les formalités pour les demandes d'octroi d'appareils de surdité par **l'ASSURANCE-INVALIDITÉ**

Démonstrations sans engagement chez

von GUNTEN, optique-horlogerie, avenue Léopold-Robert 21, **La Chaux-de-Fonds,**

le MARDI 4 AVRIL 1967, de 10 h. à 18 h. 30

BOUVIER Frères
LAUSANNE

Appareils et lunettes acoustiques
Tél. (021) 23 12 45
Avenue de la Gare 43 bis,
(à droite en montant, en face de l'Hôtel Victoria)

BON
pour l'envoi de prospectus gratuits

Nom: _____

Adresse: _____

Faites lire notre journal !

TECHNICUM NEUCHATELOIS
DIVISION DE LA CHAUX-DE-FONDS

ÉCOLE DE TRAVAUX FÉMININS

Cours trimestriels

Les cours pour adultes débuteront le lundi 24 avril 1967. Ils ont lieu l'après-midi ou le soir.

Confection pour dames
Confection pour hommes et garçons
Broderie

Ecolage: 15 fr. pour 10 leçons de trois heures.

Inscriptions et renseignements:
Centre professionnel de l'Abeille, Paix 60, secrétariat (1er étage), tél. 2 80 75,
le mardi 4 avril, de 8 à 12 h. et de 14 à 17 h. 30,
le mercredi 5 avril, de 8 à 12 h.

LA COMMISSION

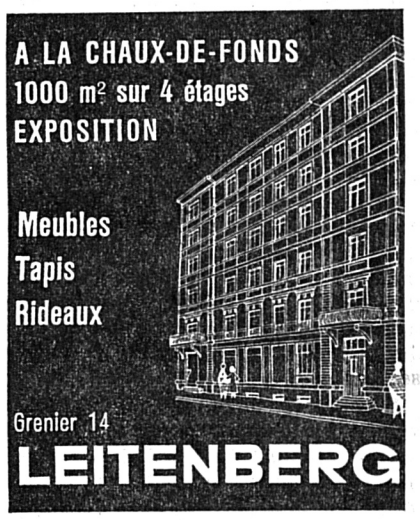

Tél. (039) 2 12 31
SERRE 81

Grand choix de fleurs
Gerbes
Plantes
Couronnes

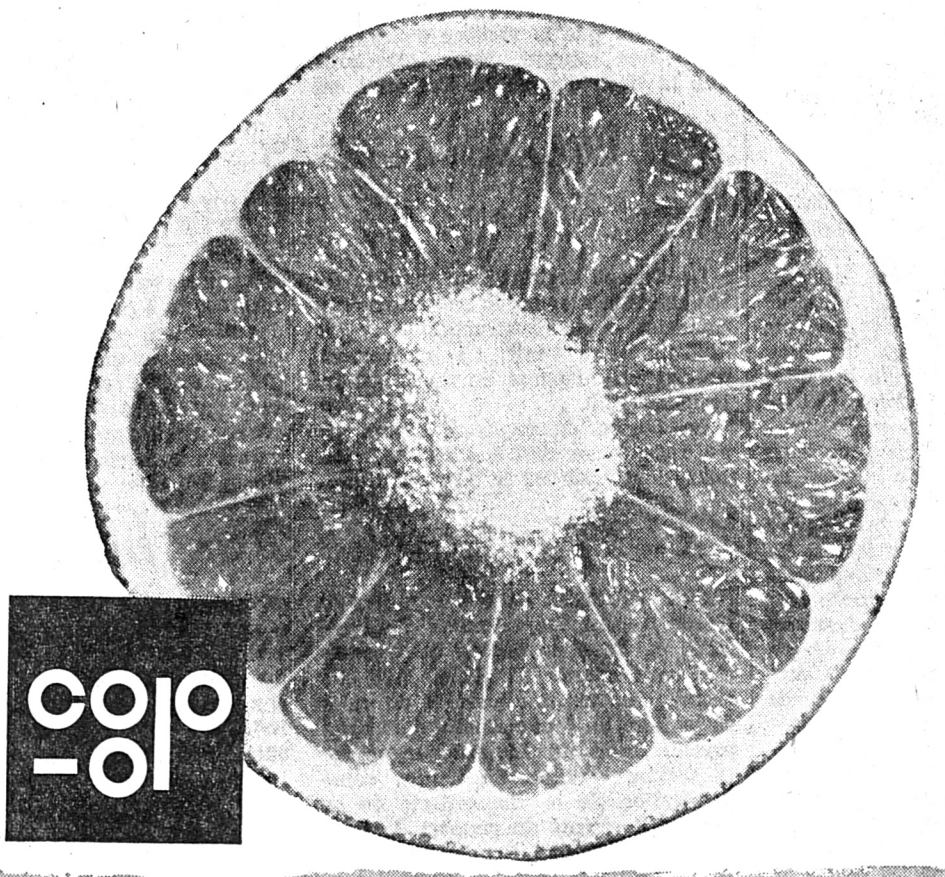

Sensationnel !

GRAPE-FRUITS
4 pièces

-.95
avec ristourne

A notre rayon « légumes »
BELLES CAROTTES
le kilo
—.70
avec ristourne

A notre rayon « viandes »
SAUCISSES D'AJOIE
la paire
1.50
avec ristourne

Une corrida qui ne trompe pas

C'est dans la grâce qu'enfante le poète. Jean Cuttat vient nous livrer une nouvelle méditation. Le ressac convoite le rocher dans un combat éclaboussé en mille étoiles. Nulle crispation, les mots succèdent aux mots, l'image naît par-delà le rêve. « Toute vie est une corrida dans laquelle nous sommes tour à tour toréants ou toréés, tantôt leurrés par les véroniques du Sort, tantôt parés, muleta et estoc en main, pour affronter le taureau Chance, le taureau Vérité, le taureau Fortune » souligne M. P.-O. Walzer dans la préface.

Nous savions déjà que Jean Cuttat nous emmènerait loin et que son rêve porterait haut ; ce que nous savions moins, c'est que ce Jurassien, Parisien d'adoption, aurait l'audace de revenir dans cette Suisse qui a érigé le conformisme en système de vie. Les artistes n'y sont pas méprisés, non, simplement on les ignore et ils fuient. On lit peu chez nous, mais par contre on vide soigneusement le cendrier de la voiture et on entretient les choses. Eh bien non ! Jean Cuttat est revenu. Il a osé ! Il est vrai que la poésie ne connaît que la patrie de l'Homme, et là, Jean Cuttat rejoint les plus grands. Ses vers s'inscrivent dans un cadre traditionnaliste, mais on ne peut s'empêcher en le lisant et en l'écoutant (un disque est encarté dans la plaquette) d'évoquer cet autre Blaise Cendrars qui sut porter l'Anarchie en sainteté. Ils sont de même race, l'inquiétude seule diffère. Hasardons-nous dans ses sentes fraternelles, les braises se mêleront aux sables brûlants !

Six taureaux combattent successivement dans l'arène. Six taureaux et « au centre du vide est la peur ». Combat d'Espagne, combat d'espoir. Sans vouloir tirer sur la couverture, je n'ai pas aimé que le poète reprenne, même pour le transcender, le cri auquel le général Millan Astray fit un sort : « Viva la muerte ! » Suis-je victime de l'histoire ? — Je ne citerai pas la réponse d'Unamuno.

Vive la mort de l'ennui, vive la mort des silences vides comme les pierres de la nuit et qu'à eux succèdent le dialogue des silences poétiques, Jean Cuttat peut y mêler sa voix, il sera entendu !

Sera-t-il le catalyseur d'une nouvelle poésie jurassienne ? Non, il déborde par trop, il en est déjà le ferment, il est significatif qu'il soit entouré au sein de la troupe des Malvoisins de certains jeunes talents...

Le pays d'Ajoie nourrit plus d'un passionné, acculé à la France où il s'enfonce tel un fer de lance, il défend son authenticité romande par quelques grandes voix s'interpellant à travers les siècles. L'anthologie jurassienne nous en avait déjà révélé les meilleures. Nous ne nous fatiguerons jamais à en apprendre les fils.

CHARLES-ANDRÉ GUNZINGER.

« La Corrida », Jean Cuttat. Editions des Malvoisins, Porrentruy. 14 fr. 50.

A travers les arts...

PRIX. — Le peintre Lhermite des Bayards a été désigné comme lauréat du Prix de l'Institut Neuchâtelois.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Pionnier de l'art non-figuratif et d'avant-garde dans notre pays, le peintre A. Evard expose au Musée des Beaux-Arts, du 2 au 16 avril.

JUSTE RECOMPENSE. — Le philosophe Ernest Bloch a reçu le Prix de la Paix de la librairie allemande, pour l'ensemble de son œuvre. E. Bloch a vécu quelques années en Suisse où il lutta pour la réalisation de ses idéaux pacifiques. Il vit actuellement à Tubingen.

ANET. — On peut voir en ce moment dans cette localité une exposition consacrée à l'enfant dans l'œuvre d'Albert Anker.

NOUVELLE PIÈCE. — Le Schauspielhaus de Zurich a créé une nouvelle pièce de F. Durrenmatt, « Les Anabaptistes » (Die Wiedertäufer). Cette œuvre reprend les thèmes de « C'est écrit » que le dramaturge avait composé il y a une vingtaine d'années.

NEUCHATEL. — Une grande exposition rétrospective des œuvres du sculpteur Paulo Röthlisberger s'est ouverte à Neuchâtel, à la Galerie des amis des arts.

LA VIE CULTURELLE

Existe-t-il une politique de la culture en Suisse?

Voilà une question qu'on pose de plus en plus fréquemment. Sans toujours se demander, d'ailleurs, de quelle politique et de quelle culture il s'agit. Fidèles à nos vieux principes de gouvernement, nous continuons à résoudre les problèmes au jour le jour, de la façon la plus empirique possible. Le Suisse n'est guère doctrinaire. Il se méfie des schémas et des plans. Cela nous a, assurément, préservé de bien des erreurs. Reste à savoir si l'on pourra toujours continuer sur cette voie unique ou si, d'aventure, le moment n'est pas venu d'adopter de nouvelles méthodes.

Quoi qu'il en soit, un récent débat télévisé, succédant à une conférence publique qui fit quelque bruit, a donné l'occasion au grand maître de nos destinées culturelles confédérales, notre camarade H.-P. Tschudi, de préciser quelle est sur ce point l'opinion gouvernementale. Il nous a donc paru intéressant de citer les passages les plus importants des déclarations de H.-P. Tschudi, chef du Département fédéral de l'intérieur, répondant à la TV aux questions de notre confrère Franck Jotterand, rédacteur en chef de la « Gazette littéraire », et de M. Louis Dick, chercheur attaché au CERN.

Octave Heger a bien voulu transcrire à notre intention les passages les plus importantes de ce débat. R. S.

Question. — Le Conseil fédéral a-t-il une politique de la culture ?

H.-P. Tschudi. — **Il est très utile que cette émission ait pour titre «Culture nationale» et non « Culture fédérale ». Parce que la culture n'est pas un devoir de la Confédération ; la culture doit être faite et défendue à tous les niveaux : le niveau des créateurs, le niveau des associations culturelles, le niveau des communes, des cantons et de la Confédération. Et certainement cette culture suisse, cette culture helvétique est un des points que nous défendons, avec nos libertés, nos traditions, notre mode de vivre, etc.**

La Confédération a une politique culturelle : la Constitution de 1848-1874 ne connaissait encore que très peu de compétences dans le domaine culturel; c'étaient surtout les cantons qui étaient compétents, mais vous savez que, surtout pendant ces dernières années nous avons ajouté trois articles à la Constitution dans le domaine culturel. Il y a l'article sur les bourses d'études, l'article sur la protection de la nature et des sites et l'article sur l'aide aux films.

Vous voyez que dans les domaines où il a des lacunes nous intervenons et nous proposons des changements de la Constitution qui nous donnent des compétences culturelles.

— Ces compétences sont-elles suffisantes ?

— Si vous parlez du cinéma, j'ai une information qui intéresse beaucoup les auditeurs de Suisse romande: Les commissions consultatives m'ont proposé d'envoyer le film de Jean-Louis Roy : « L'Inconnue de Chandigarh » comme représentant de notre pays au festival de Cannes. Cette possibilité nous est donnée par la nouvelle loi sur le cinéma qui nous donne aussi d'autres possibilités. Ainsi nous pouvons être satisfaits de cette nouvelle loi dans le domaine du développement du film culturel, du film documentaire, tandis que dans le domaine du film scénique, dit à long métrage les résultats ne sont pas absolument probants ; ils sont peut-être même un peu décevants. Les milieux du film avec lesquels j'avais longuement discuté avant de proposer cette loi au Parlement m'avaient surtout proposé des primes de qualité pour les films de longs métrages parce qu'ils prétendaient qu'ainsi les milieux politiques avaient moins de possibilités de s'immiscer, de s'ingérer dans le côté artistique du film. Nous voyons que cette méthode n'est probablement pas suffisante et le Département fédéral de l'intérieur avec ses commissions consultatives étudie une extension de l'interprétation de la loi; si avec cette méthode nous n'arrivons pas à un résultat suffisant, il faudra aussi examiner une revision de la loi.

— C'est une question d'argent ; vous disposez d'un million, or un film de fiction coûte déjà un million ! Le Ciné-Journal Suisse touche déjà 400 000 fr. et avec 600 000 fr. on ne peut presque rien faire !

— Mais j'espère quand même que nos producteurs de films ont aussi un peu de sens commercial et qu'ils trouveront la possibilité de vendre leurs films, de faire voir leurs films par le public et qu'ils auront ainsi des recettes et que ce n'est pas seulement sur des subventions et des aides qu'ils doivent compter pour financer leurs productions. Un film n'est d'ailleurs intéressant que quand il rencontre un succès ; quand il est vu par le public...

— La politique culturelle suisse n'est-elle pas trop politisée ? Est-ce que vous envisageriez un Conseil national de la culture qui donnerait davantage de place aux créateurs et aux spécialistes ?

— C'est une proposition très intéressante que nous sommes prêts à étudier ; nous en avons déjà parlé à Lausanne lors de ma conférence. Jusqu'à présent, la Fondation Pro Helvétia avait à peu près les devoirs, les tâches de ce Conseil national de la culture mais il faut étudier s'il faut élargir notre méthode de travail, mais certainement dans notre pays fédéraliste de quatre langues, il sera toujours nécessaire d'avoir les régions représentées dans les organes fédéraux. Pourtant je ne crois pas qu'il faille dire que ces organes sont politisés si les régions tessinoises, la Suisse romande, la Suisse allemande et aussi naturellement en Suisse allemande la Suisse centrale, la Suisse orientale sont représentées. Je crois que l'on trouvera des créateurs, disons des écrivains dans ce coin du pays, des musiciens dans un autre et si on cherche bien, si on est un peu habile à composer ces organes, on peut créer un organe vraiment compétent parce que heureusement en Suisse nous avons beaucoup de créateurs, relativement beaucoup plus que dans un grand pays. Notre petit pays est quand même riche en personnalités dans le domaine des arts, de la musique, etc.

— Est-ce que vous envisageriez l'aménagement du territoire aussi dans une perspective culturelle ?

— Je suis très favorable à l'aménagement du territoire. J'en ai souvent parlé et je ne vois dans l'aménagement du territoire pas seulement une question économique ou une question d'hygiène publique. Je vois aussi l'aménagement du territoire dans le domaine culturel ; une meilleure répartition, un meilleur développement de la culture dans les vallées, dans les régions qui sont un peu retardées dans les communications en plus d'autres difficultés. L'aménagement du territoire doit aussi avoir son côté culturel et si nous arrivons à introduire dans la Constitution une compétence de la Confédération dans le domaine de l'aménagement du territoire, elle en fera aussi usage dans le domaine culturel.

— Qu'en est-il de nos relations culturelles avec l'étranger ?

— Nous avons augmenté le crédit de Pro Helvétia qui s'occupe de nos relations culturelles. Cette fondation avait 1,2 million jusqu'à présent. Elle aura cette année trois millions et nous augmenterons à quatre millions. Ces fonds sont surtout dépensés pour nos relations culturelles étrangères. Nous devons répandre notre culture, nous avons des possibilités et certainement des maisons, des centres culturels dans les grandes villes ont leur importance. Maintenant, par exemple, Pro Helvétia s'occupe de l'Exposition mondiale de Montréal. Il y aura des troupes de théâtre romandes qui présenteront des pièces ; je crois, entre autres, une pièce de Max Frisch. Elle a aussi l'intention d'organiser des tournées de troupes théâtrales romandes en Tunisie et en Algérie. Mais je crois que tous ces domaines doivent être développés. Il y a beaucoup de possibilités.

— Seriez-vous favorable à donner un message annuel sur l'état de la culture suisse et les grandes options pour que le public soit mieux informé ?

— Je suis toujours prêt à parler aux auditeurs quand la radio ou la télévision me le demandent. Tous les conseillers fédéraux d'ailleurs y sont favorables et nous en avons déjà discuté avec la direction de la télévision et de la radio.

Pro Helvétia publiera cette année un annuaire qui fera un peu le point de la politique culturelle, et il faut étudier s'il faut le faire chaque année ou peut-être tous les deux ans.

Situation du théâtre canadien québécois

Pour situer le théâtre canadien, il nous faut d'abord préciser les termes employés. Il nous faut établir une différence entre théâtre canadien et théâtre québécois. Cette distinction devient nécessaire puisqu'elle révèle un phénomène d'identification du public québécois à son théâtre et qui va en s'intensifiant. Par canadien, nous entendons le Canada tout entier et il nous faudrait alors parler du théâtre anglophone à cause des neuf provinces anglaises sur dix. Au lieu de québécois l'on pourrait dire aussi canadien français mais géographiquement cela nous ramène pratiquement au Québec, vu la faible densité de francophones en dehors de cette province.

Le théâtre anglophone au Québec a une certaine activité si nous en jugeons d'après le programme du Festival régional d'art dramatique de Montréal du mois de mars de cette année : ont participé à ce concours cinq pièces canadiennes anglaises et une canadienne française. Cette proportion est tout à fait à l'opposé de la normale. A ce festival, auparavant, il n'y avait qu'une seule pièce anglaise programmée et quelque fois aucune. Pour cette année, surprise du côté anglophone, mais le théâtre québécois francophone néanmoins n'a jamais été aussi prolifique autant de la part des auteurs dits de la génération en place que de ceux de la nouvelle génération. Que s'est-il passé lors du choix des textes ? Cette question est actuellement posée par tous les journaux francophones de la métropole au « DOMINION DRAMA FESTIVAL », organisme qui dirige ce festival. Les pièces françaises ont-elles été refusées parce que de facture trop moderne... ? On ne comprend pas en tout cas au sein des milieux artistiques, qui découvrent de plus en plus de jeunes auteurs dramatiques francophones des plus prometteurs. Nous sommes toujours au sein du contexte politique québécois, et le festival vient encore stimuler les tenants de l'idéologie séparatiste.

Mais quelle est la situation exacte du théâtre francophone québécois ? Où en est la création théâtrale québécoise ? Le théâtre de Québec a vacillé longtemps ; on pouvait dire qu'il existait et c'était tout. Nous avions des troupes de répertoire qui jouaient de bonnes pièces étrangères à succès, mais rarement des pièces québécoises.

Depuis ces dernières années, le théâtre au Québec va bon train, l'éveil politique y a grandement contribué. Les Québécois, prenant de plus en plus conscience d'eux-mêmes, de leurs droits, de leur culture, par besoin d'identification, ont commencé à exiger des créations d'ici.

Gratien Gélinas avait amené le grand public au théâtre en se plaçant à son niveau et en évoluant avec lui. Le public, maintenant, a franchi un pas et accepte de se voir et d'aller se voir. La production d'une pièce québécoise a généralement un succès de public. Il est vrai que la plupart des auteurs joués sont connus par la télévision, mais l'éveil est là. Le public est content d'entendre son langage, de se reconnaître, et il est fier de ses auteurs. La dramaturgie québécoise prend racine. Il est entendu que l'éveil est uniquement amorcé, car nous en sommes à cinq créations professionnelles par année, et encore d'auteurs connus, ce qui explique le succès de public, mais pas toujours de la critique. Mais lequel est le plus important ?... Le prochain pas réside dans un éveil des artisans de la scène, qui doivent opter pour un théâtre plus neuf, plus exigeant pour eux et le public. C'est le rêve et aussi la dure réalité quotidienne des jeunes dramaturges actuellement.

Micheline Brunet.

NOTRE LANGUE

Hall et halle

Voici deux mots presque identiques d'apparence, mais dont les emplois sont clairement définis. Examinons tout d'abord leur provenance. Le premier est un emprunt à l'anglais et le mot anglais remonte à un vocable germanique. Le second est entré en ancien français par l'intermédiaire du francique, dialecte parlé par les Francs.

Quant à leurs acceptions, précisons ceci:

Hall *désigne, selon Robert, « une grande salle où l'on a d'abord accès », un « vestibule de grandes dimensions dans les édifices ou les maisons particulières ». On parle ainsi de* **halls de gare, d'hôtel, de villa,** *etc.*

Halle *s'applique, toujours selon Robert, à un « vaste emplacement couvert où se tient un marché », à un « grand bâtiment qui abrite un marché, un commerce en gros de marchandises ». Les exemples ne sont pas très nombreux. On cite généralement la* **halle aux cuirs,** *la* **halle au blé** *et la* **halle aux vins,** *de même que la* **halle aux marchandises** *d'une gare. Le pluriel* **halles** *est plus fréquent.*

Ceci dit, venons-en au sujet même de cette chronique, les emplois erronés du mot **halle** *en Suisse romande. On rencontre souvent chez nous les trois locutions suivantes : la* **halle aux enchères,** *la* **halle de gymnastique** *et la* **halle d'exposition.** *Il s'agit là de trois germanismes. Le premier correspond à* **Auktionshalle,** *le deuxième à* **Turnhalle** *et le troisième à* **Ausstellungshalle.** *Les termes français consacrés sont, dans l'ordre,* **salle des ventes, salle de gymnastique,** *ou* **gymnase** *(mais ce dernier terme a généralement une signification plus vaste et désigne un établissement où l'on pratique les exercices du corps), et* **salle** *ou* **hall d'exposition.**

Ces quelques exemples nous permettent de constater qu'il y a parfois des différences d'extension (=nombre d'emplois différents) des mots entre l'allemand et le français, nuances qu'ignorent souvent nos médiocres traducteurs officiels ou privés. Le mot français **halle** *a beau venir du germanique, son emploi s'est spécialisé au cours des siècles.*

*Je voudrais parler maintenant d'un autre mot dont l'emploi dans notre pays trahit l'influence germanique. Il s'agit d'*__école__*. L'allemand l'utilise fréquemment en composition avec d'autres noms et les Romands se contentent souvent de le traduire littéralement sans prendre la peine de recourir à l'équivalent français correct. Aussi est-ce sur le modèle allemand de « Schulausflug » que nous appelons* **course d'école,** *ce que les Français désignent par* **excursion scolaire;** *de même, nous appelons souvent* **cahier d'école** *leur* **cahier d'écolier, sac d'école** *leur* **cartable** *et* **maison d'école** *(eh oui! je l'ai souvent lu dans les journaux) leur* **école,** *sans oublier les* **enfants des écoles** *qui sont évidemment des* **écoliers.**

On constate le même phénomène pour le mot **ville,** *mais ici je ne trouve qu'un exemple. A Neuchâtel comme à La Chaux-de-Fonds (ailleurs aussi?), on parle toujours de* **bibliothèque de la ville** *(« Stadtbibliothek ») alors que le terme correct est* **bibliothèque municipale.**

Pour terminer, je citerai un autre nom où l'influence germanique se traduit par la généralisation d'un mot unique à des situations variées : il s'agit de **linge.** *En effet, l'allemand emploie* **Tuch** *(en composition dans le langage écrit ou quand le contexte n'est pas assez clair, mais la plupart du temps seul), et c'est ainsi que nous nous servons sans discrimination de* **linge** *alors que les Français parlent, selon les cas, d'*__essuie-mains__*, de* **torchons** *(pour essuyer la vaisselle) et de* **serviettes** *(souvent* **serviettes-éponges***), le mot* **linge** *gardant un sens générique (laver le linge, le linge de corps).*

M. C.

Liberté!

Les rédacteurs de la « Zürcher Woche » ont tous démissionné. Non conformistes, ils étaient en conflit depuis longtemps avec leur éditeur. Mais savez-vous quelle est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase? La femme de l'éditeur, laquelle se croyait sculpteur, avait fait une nymphe qu'elle exposa sur les bords du Léman. Les rédacteurs ne firent pas une bonne critique. Le mari de l'« artiste » ne le supporta pas !

LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

A la radio

Samedi 1er avril 1967

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Feu vert. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Swing-Sérénade. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Villa Sam'suffit. 20.00 Magazine 67. 20.20 Bande à part. 21.10 Dossiers secrets du commandant de Saint-Hilaire. 21.50 Ho, hé, hein, bon! 22.30 Inf. 22.35 Entrez dans la danse. 23.25 Miroir-dernière. 24.00 Dancing non stop.

Second programme de Sottens. — 16.00 Mus. en Suisse. 17.00 Round the world in English. 17 15 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 17.50 Nos patois. 18.00 100% «jeune». 18.30 Tristes cires et jolies plages. 19.00 Correo espanol. 19.30 Joie de chanter. 19.45 Kiosque à mus. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «Quo vadis?», feuilleton. 20.30 Entre nous. 21.30 Métamorphoses de la valse. 22.00 Souvenance. 22.30 Sleepy time jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 16.00, 23.15. 16.05 Amateurs de disques. 17.00 Ciné-magazine. 18.00 Inf. 18.20 Sports-actualités et mus. légère. 19.15 Inf. 20.00 Radio-orch. 20.30 Quatre pièces. 22.00 Mus. au coin du feu. 22.15 Inf. 22.35 Mus. de danse.

Dimanche 2 avril 1967

SOTTENS. — 7.10 Bonjour à tous! 7.15 Inf. 7.20 Sonnez les matines. 7.50 Concert matinal. 8.30 Miroir-première. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Concert dominical. 11.40 Romandie en mus. 12.00 Miroir-flash. 12.10 Terre romande. 12.35 10 - 20 - 50 - 100! 12.45 Inf. 12.55 Disques sous le bras. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Pièce radiophon. 14.35 Auditeurs à vos marques! 17.00 Miroir-flash. 17.05 Heure musicale. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Micro dans la vie. 18.40 Résultats sportifs. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 67. 20.00 Portrait-robot. 21.00 Gaieté lyrique. 21.30 «La Nuit du Juge», pièce. 22.30 Inf. 22.35 Journal de bord. 23.00 Harmonies du soir.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-mus. 14 00 Fauteuil d'orch. 15.30 Légèrement vôtre. 16.30 Danse-dimanche. 17.00 Dialogue. 18.00 Heure musicale. 18.30 Echos et rencontres. 18.50 Mystères du microsillon. 19.15 Orgue. 19.45 Tribune du sport. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Chemins de l'opéra. 21.00 Mus. du passé, instruments d'aujourd'hui. 21.30 Temps présent. 23.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 7.45, 22.15, 23.15. 7.00 Bon dimanche. 8.00 Cantate. 8.35 Orgue. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 Page de Mozart. 9.45 Prédication protestante. 10.15 Radio-orch. 11.25 Evocation. 12.00 Piano 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. de concert et d'opéra 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Concert pop. 14.40 Ensemble à vent. 15.00 Portrait d'un pharmacien. 15.30 Sport et mus 17.30 Microsillons. 18.45 Sports-dimanche. 19.15 Inf 19.25 Orch. récréatif. 20.30 Enquête. 21.30 Sextette et ensembles. 22.20 Disque parlé. 22.40 Ensemble vocal. 23.00 Clavecin.

Lundi 3 avril 1967

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 Roulez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 7.30 Roulez sur l'or! 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emis. com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10 - 20 - 50 - 100! 12.45 Inf. 12.55 «Quo vadis?», feuilleton. 13.05 Expo 67 à Montréal. 13.15 Nouveautés du disque. 13.30 Refrains en balade. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Miroir-flash 15.05 Concert chez soi.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Gai réveil. 6.50 Propos. 7.10 Mus. légère. 7.25 Ménagères. 7.30 Automobilistes. 8.30 Orch. de chambre. 9.05 Mus. et art culinaire. 9.35 Quatuor. 10.05 Mus. de ballet. 11.05 Emis. com. 12.00 Chœur. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Orch. récréatif. 13.30 Solistes. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Valses d'amour. 15.05 Mus. champêtre. 15.30 Récit en dialecte.

A la TV romande

Samedi 1er avril 1967

17.00 Samedi-Jeunesse. 18.20 Madame TV. 18.45 Bulletin. 18.50 Alphabétiquement vôtre. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «Batman», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour spécial. 20.45 Télé-Tell. 22.15 Le Saint. 23.05 Téléjournal. 23.15 C'est demain dimanche.

Dimanche 2 avril 1967

11.00 Un'ora per voi. 12.00 Table ouverte. 12.40 Revue de la semaine. 13.05 Bulletin. 13.10 Quoi de neuf? 13.30 Quinzaine des arts. 13.45 Paris, rue des Suisses. 14.00 «Le Grand Pavois», film. 15.30 Images pour tous. 16.00 Cyclisme. 16.50 Images pour tous. 18.00 Sport-Toto et fottball. 18.45 Bulletin. 18.50 «Ma Sorcière bien-aimée», feuilleton. 19.15 Présence protestante. 19.30 Actualités sportives. 20.00 Téléjournal 20.15 Spectacle d'un soir. 22.20 «Le Curieux Calendrier musical», film. 22.35 Bulletin. 22.40 Méditation.

A la TV française

Samedi 1er avril 1967

1re chaîne. — 16.35 Bonne conduite. 17.15 Temps présents. 17.30 Magazine féminin. 17.45 Vitrine du libraire. 18.00 L'avenir est à vous. 18.30 Conservatoire de la chanson. 19.00 Micros et caméras. 19.20 Bonne nuit les petits. 19.25 Air d'accordéon. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 «Vidocq», feuilleton. 20.55 Chansons d'avril. 21.35 Les grands enfants. 22.05 Magazine des explorateurs. 22.40 «Les Descendants», film. 23.30 Actualités

2e chaîne. — 18.30 Sport-débat. 19.00 Le mot le plus long. 19.45 Trois chevaux, un tiercé. 20.00 Vient de paraître. 20.15 «Allô Police!», feuilleton. 20.30 Basket-ball. 21.15 «On ne badine pas avec l'Amour», film. 22.50 Télé-soir.

Dimanche 2 avril 1967

1re chaîne. — 8.45 Tous en forme. 9.00 TV scolaire. 9.30 Emis. israélite. 10.00 Présence protestante. 10.30 Jour du Seigneur. 11.00 Messe. 12.00 Séquence du spectateur. 12.30 Discorama. 13.00 Actualités. 13.15 Art-actualité. 13.30 Au-delà de l'écran. 13.55 Télé mon droit. 14.30 Télé-dimanche. 17.15 Kiri le clown. 17.25 «La Sœur de mon Valet», film. 19.25 Bonne nuit les petits. 19.30 «Quand la Liberté venait du Ciel», feuilleton. 20.00 Actualités. 20.20 Sports-dimanche. 20.45 «La Traversée de Paris», film. 22.05 Variations. 22.40 Actualités.

2e chaîne. — 14.30 Connaissance des bêtes. 14.45 Adèle. 15.10 «Le Virginien», film. 16.25 Au nom de la loi. 16.50 Suivez le guide. 17.05 Bali trap. 18.00 Concert. 18.30 «Les Premiers Touristes au Soleil de Minuit», film 19.05 Guy Béart. 20.00 L'homme et sa mus. 21.00 «En une Fraction de Seconde», film. 21.50 Télé-soir. 22.20 Echec et mat.

Lundi 3 avril 1967

1re chaîne. — 12.30 Paris-Clob. 13.00 Actualités.

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

DU CHOC DES IDÉES PEUT SURGIR UN MIRACLE

J.-M. Nussbaum dessine les plans du nouveau temple Indépendant

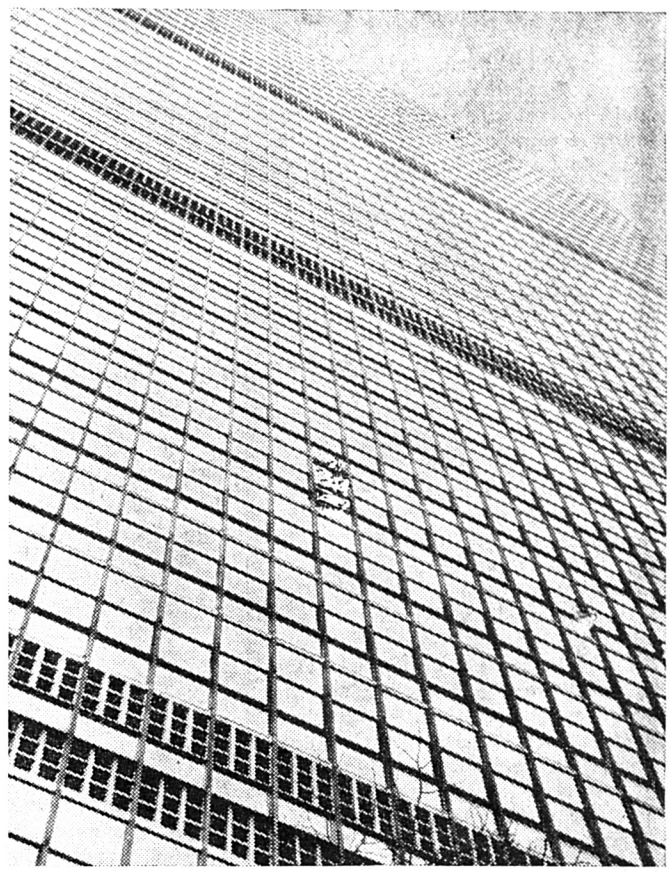

Nous avions salué avec sympathie, il y a quelque temps, l'initiative de M. G. Hertig, qui acceptait, à condition de recevoir l'aide d'un vaste comité de 100 à 120 membres, de s'occuper de la rénovation du temple Indépendant, et nous terminions notre papier de la manière suivante: « Ainsi a commencé une aventure qui se terminera certainement de la plus heureuse des manières. Le dynamisme de M. Hertig, bien secondé par des collaborateurs enthousiastes, est un gage de succès. Pour son centenaire, le temple aura retrouvé une nouvelle jeunesse ! »

Nous pensions que M. Hertig faisait preuve d'un grand optimisme et d'un certain courage. Personne n'ignore, en effet, en ville, que la même Eglise réformée évangélique est à la recherche de fonds destinés à la construction de deux temples, de style architectural très moderne, à l'usage des paroisses de Saint-Jean et des Forges.

Cela n'a cependant pas été du goût de notre bon confrère J.-M. Nussbaum, qui estime que le temple Indépendant appartient à la plus triste époque architecturale, et qui étend ce jugement à l'ensemble de l'architecture religieuse de notre cité, à l'exception du Grand-Temple et de la chapelle de l'Eglise vieille-catholique. Il a donc proposé la démolition du temple et sa reconstruction dans un style « Le Corbusier », concluant son article par ces lignes:

« Alors, avant que les quelque 120 personnes des commissions pour la rénovation du temple Farel ou Indépendant se mettent au travail, lançons, en Winkelried du combat pour l'embellissement de La Chaux-de-Fonds, ville trop jeune pour avoir d'antiques bâtiments et qui doit veiller d'autant plus jalousement à modeler son visage d'aujourd'hui, ce pavé dans la mare de l'architecture métropolitaine ! »

Cette « mare », nous, nous l'aimons bien. Les trois clochers de ce quartier nous semblent à l'image de son ensemble. Ils marquent une époque, peut-être fin de siècle, qui nous paraît valable dans une ville qui n'existait pas au temps où florissait l'art religieux. Nous étions donc prêt à défendre notre opinion, ceci d'autant plus que, du point de vue financier, nous pensions qu'il était utopique de penser à construire trois temples modernes pour une même Eglise, dans un avenir proche, mais !

Lorsque Winkelried se transforme en Gaudi

Nous apprenons aujourd'hui que notre courageux confrère serait prêt à lâcher son rôle de Winkelried et de journaliste pour incarner celui d'un architecte, disciple de Gaudi, le célèbre réalisateur de cathédrales qui marquent dignement notre époque. Nous nous inclinons devant sa foi. Cette foi lui a déjà inspiré la maquette, que présente notre photo, et qu'il a soumise jeudi à la Commission des travaux publics. Ce genre de façade permettrait de rattraper d'un seul coup notre retard en vitrail d'art et nous souhaitons vivement que J.-M. Nussbaum poursuive avec zèle l'étude de ses plans.

E. M.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE NEUCHATELOISE. — La Commission de la recherche scientifique de l'Université de Neuchâtel a accordé en 1966 un total de 136 000 fr. de subsides à 15 jeunes chercheurs du canton. Une quinzaine de professeurs ont d'autre part reçu pour leurs travaux de recherches un montant total de 864 989 fr. du Fonds national de la recherche scientifique. Il est réjouissant de constater le nombre des chercheurs ainsi que la variété et l'intérêt des travaux entrepris. Le canton tirera certainement grand profit des résultats des recherches de ses savants.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

COMITÉ DIRECTEUR. — Séance ordinaire, lundi 3 avril, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

Jeunesse socialiste. — Comité, lundi 3 avril, à 20 h. 15, 5, rue Mme-de-Staël.

Commission de l'enfance. — Jeudi 6 avril, à 20 h. 30, séance sur les centres sociaux de quartier au Lignon.

ONEX. — Rassemblement populaire socialiste. — Samedi 8 avril, à 16 h., Salle communale d'Onex. Orateurs : A. Chavanne, W. Donzé, Jacqueline Wavre.

La fraction municipale ville est convoquée pour mardi 4 avril, à 19 heures, au Café de l'Hôtel de Ville, Grand-Rue 39.

CANTON DE VAUD

NYON : Fraction socialiste du Conseil communal. — Séance samedi 1er avril 1967, à 17 h., au Café de l'Hôtel-de-Ville, ue de Rive 40.

LIQUEURS Morand MARTIGNY

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA

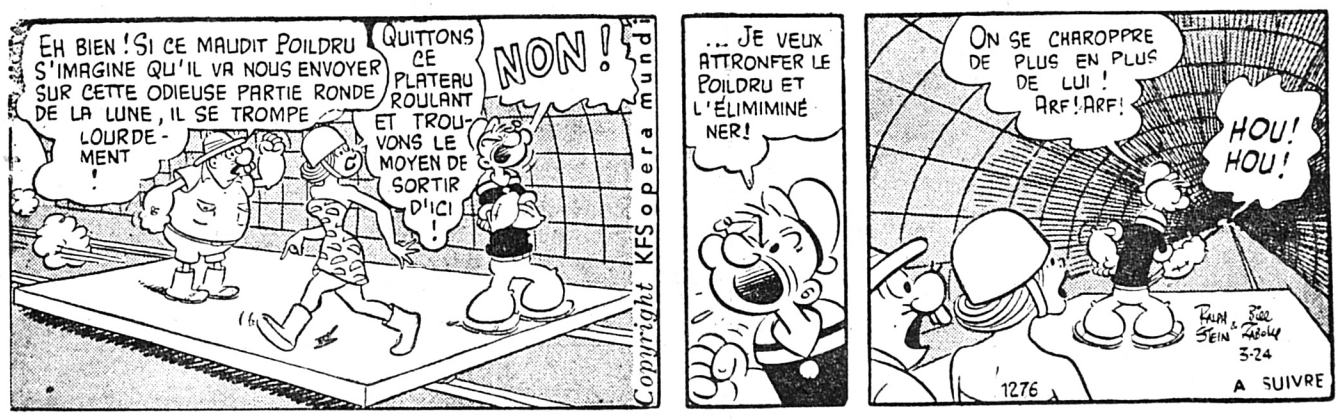

LE RÉFRACTAIRE

Par Jeanlouis Cornuz

5

Il était là, dans l'obscurité, couché à son côté et lui prenait la main. C'était bon comme une flamme qui vous réchauffe. On était deux contre la nuit. Mets ton bras autour de mon cou et serrons-nous l'un contre l'autre. Et puis, je passerai mes doigts sur tes blessures et tu n'auras plus mal.

Il se blottit tout au fond du lit, glissant sa tête sous les couvertures. C'était un peu étouffant, mais de cette façon, le reste du monde n'existait plus.

Il faudra que je me raconte comment nous sommes devenus amis. Parce que tout d'abord, nous étions ennemis, comme dans le « Livre de Blaise », et nous nous sommes battus. J'avais tout le visage en sang, mais je n'avais pas peur. Lui non plus, parce qu'il est courageux. Les autres garçons faisaient cercle et criaient : « Tu y as reçu, tu y as reçu... », parce qu'ils étaient de mon parti. Et l'un d'eux a fait un croc-en-jambe à East qui est tombé. Mais moi, je suis allé vers lui et je l'ai aidé à se relever... Ou bien non, au contraire, c'était moi qui perdais. Alors East me tendait la main et j'oubliais tous les coups que j'avais reçus. C'est dommage que la requête de Blaise au Grand Conseil, demandant que les garçons puissent se battre, ait été repoussée... » Et quelle amitié meilleure, si ce n'est celle qui eut pour origine une explication franche, vidée devant tous ? ... Ensuite, East et moi, nous allions faire l'école buissonnière, toute la journée à Bramafant. L'herbe est douce sous les pieds. Le soleil brille et nous nous mettons tout nus, pour être de vrais Indiens. Nous nous frottons le corps d'huile et faisons des concours de lutte. Puis nous nous taillons des sifflets en bois de sureau. Et c'est parce que nous avons fait l'école buissonnière que nous recevons le fouet. Mais cela nous est égal, parce que toute la journée, on a fait ce qu'on a voulu. Maintenant, nous avons fini de nous laver. Nous remettons nos chemises. Nous n'avons pas pleuré, car nous sommes des garçons et nous avons de l'amour propre. East marche devant moi. Son regard est droit et il n'a peur de rien. Nous allons nous étendre dans le foin pour dormir.

Frédéric tendit l'oreille. De la chambre voisine parvenait le bruit d'une conversation poursuivie à voix basse, pour ne pas le réveiller. Dehors, il s'était mis à pleuvoir et l'on entendait les gouttes de pluie qui tombaient sur les tuiles. Mais je suis dans mon lit, au chaud, à l'abri de tout, et je n'ai pas peur. De l'autre bout du corridor lui parvenaient quelques bribes de phrases: «Il s'endort tout de suite ; il est à l'âge où... ». Mais moi, je ne dors pas. Quand je serai grand, je me coucherai très tard, comme eux. Je n'aurai peur de rien, pas même de la mort. Il avait fini par s'endormir sous la garde-robe, attendant son heure. Frédéric se retourna contre le mur, juste comme un éclair illuminait la chambre, révélant les ombres déformées des meubles. Et les personnages grotesques de la tapisserie. Mais je n'ai pas peur. Une clairière dans la forêt de sapins. Comme une île au milieu de l'océan. Il faut des heures pour l'atteindre et seul un petit sentier caché parmi les buissons de sureau et de noisetier permet d'y parvenir. Le camp n'apparaissait qu'au dernier moment, avec ses tentes, comme pour les éclaireurs, et toute mon armée rangée en cercle. Alfred est prisonnier, mais nous allons nous battre en combat singulier. J'enlève mes habits l'un après l'autre, pour être plus libre de mes mouvements. Lui est déjà nu ; il n'a gardé que son slip de gym. Chacun de nous a un second pour le panser pendant les arrêts, lui humecter le visage avec une éponge et lui offrir un genou pour s'asseoir. Se battre ! Ne pas avoir peur des coups...

Frédéric se récite comme une incantation : « J'ai usé de toute ma force, de toute mon énergie, de tout mon courage ; j'ai méprisé la peur, j'ai marché au danger, j'ai bravé le dommage ». Le combat commence et d'abord, c'est Alfred qui a l'avantage. Je reçois un direct sur l'œil. Je tombe. Tous les garçons se mettent à crier pendant que l'arbitre tombe. Mais je me relève et la bataille continue. C'est maintenant Alfred qui saigne et je le frappe de nouveau en pleine figure, mais il est courageux et il n'abandonne pas.

D'enthousiasme, Frédéric se met à tourner dans son lit comme une toupie, tout son corps frissonnant de plaisir : Etre courageux, n'avoir pas peur de se battre !

Voici le corps à corps qui commence. Tous les coups atteignent leur but, parce que nous ne prenons même plus la peine d'esquiver, mais je frappe plus fort qu'Alfred. Je le mets hors de combat « d'un swing du gauche ». Sept, huit, neuf... Il a perdu. Un swing du gauche... Tiens, Alfred qui s'en va. Les autres aussi avaient disparu. Je m'en vais les suivre, il n'y a qu'à descendre le sentier et l'on arrive aux Bioux. Mais il y avait cette paroi de verre qui empêchait d'avancer. Je puis à peine soulever mes jambes... La cabane était ouverte, et il suffisait d'éviter la paroi à pic sur la gauche, mais la mousse était terriblement glissante... Je glisse, je me raccroche à la poutrelle du petit pont, mais mes doigts vont lâcher prise... Ah !

Frédéric se réveille en nage, cramponné aux barreaux de son lit, le cœur battant à se rompre. Mais de la chambre voisine parvient le bruit de la conversation. Il se détend peu à peu et joint les mains.

CHRONIQUE CHAUX-DE-FONNIÈRE

Sur les sentiers du Doubs et la rivière même

Le comité de la Société des sentiers du Doubs a procédé à la visite de l'ensemble de son réseau de sentiers après l'ouragan qui a ravagé les forêts des Côtes du Doubs, des Brenets à Biaufond. Il recommande aux touristes d'user de prudence et d'éviter de faire rouler les pierres obstruant les sentiers qui dominent les routes et chemins forestiers.

Pour le moment de nombreux arbres encombrent les divers sentiers d'accès à la rivière et le sentier des rives du lac de Moron, où les barrières ont subi de gros dégâts.

D'entente avec le service forestier cantonal, qui fait preuve d'une très grande compréhension, toute sera fait pour apporter la plus grande célérité dans l'enlèvement des arbres qui obstruent les chemins. L'aménagement des sentiers se poursuivra, mais, devant l'ampleur que représente leur remise en état, le public est prié de prendre patience.

La Commission cantonale pour la protection des monuments et des sites a donné le feu vert pour la construction d'un mur en pierres naturelles (genre de séparation de pâturages), servant de garde-fous au point de vue de la Roche-Guillaume. Les travaux seront entrepris ces prochaines semaines.

Fin avril, M. A. Quartier, inspecteur cantonal de la pêche et de la chasse, procédera à un nouvel essai d'acclimation de cygnes à la Maison-Monsieur, dans l'espoir que les cygnes des ces volatiles seront lâchés sur la rivière. La Société des sentiers du Doubs construira un refuge à leur intention sur la presqu'île de la Maison-Monsieur, dans le'spoir que les cygnes pourront y nicher et nous donner de vrais cygnes du Doubs. A noter que, pour la première fois, des cygnes ont passé sans autre tout l'hiver aux Brenets.

RENCONTRES DU DOUBS

Le dimanche 7 mai, la section de Charquemont organisera une rencontre amicale ouverte à tous les promeneurs à la Prise d'eau du Refrain. La fête des Graviers reste, elle, fixée au dimanche 28 juin.

E. M.

TRIBUNAL DE POLICE. — Le Tribunal de police présidé par M. A. Bauer a condamné :

P. S., représentant à Neuchâtel, à 500 fr. d'amende et 90 fr. de frais pour ivresse au volant et infraction à la LCR.

Une plainte accusant deux habitants de la ville de voies de fait a été retirée et sept affaires ont été renvoyées pour complément de preuves.

A LA GALERIE DU MANOIR. — Hier, s'est ouverte l'exposition de Mme Anne-Marie Jaccottet-Haesler. Nous reviendrons sur les huiles, aquarelles et dessins de l'artiste dans un prochain numéro.

ÉTAT CIVIL

Vendredi 31 mars 1967

Naissances

Marsella Claudio, fils de Brizio et de Claudine-Denise, née Prétat.
Thiébaut Martine, fille d'André-René-Edouard, commerçant, et de Marcelle, née Perrenoud.
Bögli Daniel-André, fils d'André-Victor, spécialiste des télécommunications, et de Monique-Rachel, née Cuche.
Rosa Pascal-Eric, fils de Luigi, galvanoplaste, et de Sonia-Marlène, née Aubry.
Parel Nathalie, fille de Francis-Roger, mécanicien, et de Claudine-Lisbeth-Cécile, née Vuilleumier.
Monard Pierre-Alain, filsde René-Edouard, agriculteur, et de Anne-Lise, née Giroud.
Heng Corinne, fille de Charles-Auguste, imprimeur, et de Gertrud-Rosa, née Bitzi.

Promesses de mariage

Gabus Raymond, mécanicien outilleur, et Soltermann Anne-Marie.
Fleury Gaston-Armand-Eugène, électricien, et Perrenoud Arlette-Blanche.
Uria Nicanor, maçon, et Laguarda Francisca.

Mariages

Sauser Daniel-Raymond, employé de commerce, et Weinrich Petra.
Nussbaum Francis, couvreur, et Bochy Noëlle-Lucie.
Jacot Marcel-Edouard, ébéniste, et Hunziker Marie-Louise-Eugénie.
Barthoulot Claude-Constant-Victor-Charles, mécanicien-autos, et Lambinet Dominique-Anne-Marie.
Berger Jean-Claude-Henri, fondeur, et Bertrand Danielle-Christiane.
Baudin Boris-Alexandre, décorateur étalagiste, et Beck Agnes.

Décès

Bernheim Cécile, Jaquet-Droz 12, commerçante.

CARNET DU JOUR

AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinémas

PALACE: 14.30 et 20.00, «Zorba le Grec»; 17.30 et 22.30, «Laissez tirer les Tireurs».
CORSO: 15.00 et 20.30, «Les Professionnels».
RITZ: 14.30 et 20.00, «Le Docteur Jivago».
PLAZA: 14.00 et 20.00, «Paris brûle-t-il?»; 17.30, «La Vie à l'Envers».
EDEN: 15.00 et 20.30, «L'Homme à la Buick».
SCALA: 15.00 et 20.30, «Prête-moi ton Mari».
REX: 20.30, «La Cambiale».

Maison du Peuple

GRANDE SALLE du Cercle ouvrier: 20.30, concert de la Persévérante; Claude Selva, fantaisiste dès 23.00, danse, orchestre Ninos Floridas.

Divers

SALLE DE MUSIQUE: 20.30, grand concert public, la Cécilienne et les Armes-Réunies.
GALERIE DU MANOIR: exposition Anne-Marie Jacottet-Haesler.
PLACE DU GAZ: attractions foraines.

Pharmacie d'office

Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72.

(Dès 22 h., appeler le No 11.)

DEMAIN DIMANCHE

Cinémas

PALACE: 14.30 et 20.00, «Zorba le Grec»; 17.30, «Laissez tirer les Tireurs».
PLAZA: 14.00 et 20.00, «Paris brûle-t-il?».
Dans les autres salles, mêmes programmes et mêmes heures que le samedi.

Divers

MUSÉE DES BEAUX-ARTS: exposition Evard.
PLACE DU GAZ: attractions foraines.

Pharmacie d'office

Officine No 2 des Pharmacies Coopératives, Paix 72.
Dès 22.00, le No 11 renseigne.

COMMUNIQUÉS

Maison du Peuple. — Soirée annuelle de la musique La Persévérante, direction E. de Ceuninck. En deuxième partie, Claude Selva, imitateur fantaisiste. Dès 23 h., danse avec l'orchestre Ninoss Floridas (4 musiciens).

Musée des beaux-arts: Exposition Evard. — Peinture figurative et des peintures non-figuratives ayant participé, à Paris, dans la période de 1920 à 1930, aux expositions internationales du Salon d'automne et des indépendants.

LES CULTES

Dimanche 2 avril 1967

Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. Lebet.
Oratoire: 8.30, culte, M. Lebet.
Paroisse Farel (temple Indépendant): 9.45, culte, M. Guinand; 11.00, culte de jeunesse.
Hôpital 9.45, culte, M. Rosat.
Paroisse de l'Abeille: 8.30, culte des familles; 9.45, culte, M. Wagner; 20.00, culte, M. Schneider.
Paroisse des Forges: 8.30 et 9.45, culte, M. Soguel.
Paroisse de Saint-Jean (salle de Beau-Site): 8.30 et 9.45, culte, Mlle Lozeron.
La Croix-Bleue. — Lundi 3 avril, à 20.15, dans la petite salle, réunion présidée par M. Th. Vuilleumier; chœur.
Paroisse des Eplatures: 9.30, culte, M. Montandon.
Paroisse des Planchettes: 9.45, culte, M. Maurice Béguin, rentré d'Afrique.
Les Bulles: 20.15, conférence par M. Michel Tissot: «Organisation des cultures en Israël; Nès Ammim».
Paroisse de La Sagne: 9.45, culte, M. Huttenlocher.
Les Ponts-de-Martel: 9.45, culte au temple; 11.00, culte de jeunesse au temple; 20.00, culte à Petit Martel; 20.15, culte à Plamboz.
Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 7.30, messe lue; 8.45 messe en italien; 9.45 messe chantée; 11.15, messe des enfants; 16.00, messe en espagnol; 20.00, complies; 20.30, messe lue.
Hôpital: 9.00, messe.
Stella Maris (Combe-Grieurin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut.
La Sagne. 10.00, messe.
Les Ponts-de-Martel: 10.00, messe.
Notre-Dame de la Paix: 7.30, messe; 8.30, messe des enfants; 9.45, grand-messe; 11.00, messe lue; 16.30 messe en italien; 17.30 complies et bénédiction; 18.00, messe lue.
Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe de communion; 9.45, messe solennelle, Chœur mixte; 11.00, baptêmes.
Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45 étude biblique.
Première Eglise du Christ scientiste (rue du Parc 9 bis) — 9.45, culte public.
Armée du Salut. — 9.00, réunion de prière; 9.30, réunion de sanctification; 20.00, réunion d'évangélisation.

Chronique locloise

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Président: M. J.-L. Duvanel. Jurés: MM. René Geyer, du Locle, et Albert Huguenin, de La Brévine. Greffier: Mme D. Perrenoud. Ministère public: M. J. Cornu, substitut du procureur.

L'accusée Mme L. S., secrétaire de fabrique recevait des paiements dont elle ne transmettait par les doubles de factures à la comptabilité. Ce manège a duré de 1962 à 1966 et l'abus de confiance qui en résulte se monte à 10 000 fr. Mme L. S., a désintéressé entièrement son employeur. Au moment de son divorce l'accusé avait des dettes et elle a dû élever sa fille d'une santé délicate. Tenant compte des circonstances atténuantes le tribunal lui a infligé une peine de 5 mois d'emprisonnement sous déduction de 13 jours de préventive subie avec sursis pendant deux ans et 240 fr. de frais.

MÉMENTO LOCLOIS

Cinémas

LUX: «Paris brûle-t-il?»; 17.00, en italien, «Il Dominatore del Deserto».
CASINO. «Pouic-Pouic»; samedi, 17.00, en espagnol, «No Disperares contra mi»; dimanche, 17.00, en italien, «Il Tesoro del Lago d'Argento».
STADE DES JEANNERET: dimanche, 14.30, football, Blue-Stars—Le Locle.
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative.
(Dès 21.00, le No 11 renseigne.)

LES CULTES

Eglise réformée évangélique. — Temple: 7.45, culte; 9.45, culte, M. J.-L. L'Eplattenier; 20.00, culte d'action de grâces.
Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte.
Les Brenets: 9.45, culte.
La Chaux-du-Milieu: 10.00, culte.
La Brévine: 10.00, culte.
Deutschsprachige Kirchgemeinde (Envers 34): 9.45 Gottesdienst.
Eglise catholique romaine. — 6.30, 7.30, 8.30, messe et sermon; 9.45, grand-messe; 11.00, messe en italien; 20.00, messe.
Les Brenets: 7.30 et 20.00, messe; 9.45, grand-messe.
Le Cerneux-Péquignot: 7.00 messe; 9.30, messe chantée; 20.00, complies.
Eglise catholique chrétienne. — Le Locle, Chapelle Saint Jean (Lion d'Or 8) 8.30, messe solennelle.

ÉTAT CIVIL

31 mars 1967

Naissances

Délétroz Christian-Pascal, fils de Marcel, garde-frontière et de Elianne-Emma, née Blanc.
Geuggis Corinne-Irmgard, fille de Jean-Max, monteur chauffage, et de Henriette-Hilde-Erika née Terpe.

Promesses de mariage

Geitlinger Henri-Robert, commerçant, et Pittier Danièle-Jeanne-Marcelle.
Gabus Raymond, mécanicien outilleur, et Soltermann Anne-Marie.

Mariages

Langel Georges-Henri, ouvrier d'usine, et Favre-Bulle Simone-Georgette.
Vivarelli Giovanni, mécanicien, et Arcudi Rosa.

CANTON DE NEUCHATEL

BOUDRY : Acquittement d'un agriculteur. — Un paysan neuchâtelois a comparu vendredi devant le Tribunal de Boudry pour avoir refusé d'envoyer ses deux fils suivre les cours de formation pré-professionnelle institués à la suite d'une loi votée par le Grand Conseil. Le tribunal estimant que cette loi n'a pas de base constitutionnelle suffisante, a libéré l'agriculteur.

CERTIFICATS ET NOMINATIONS. — Dans sa séance du 28 mars, le Conseil d'Etat a : nommé M. J. Evard, originaire de Chézard-Saint-Martin, aux fonctions de secrétaire adjoint aux Archives de l'Etat ; délivré le certificat d'aptitudes pédagogiques pour l'enseignement littéraire dans les écoles secondaires, les gymnases et les écoles de commerce aux citoyens P. Bendel, à Colombier ; M. Robert-Tissot, à La Chaux-de-Fonds, et P. Vuilleumier, à La Chaux-de-Fonds ; le brevet spécial pour l'enseignement des branches littéraires dans les écoles secondaires du degré inférieur aux personnes suivantes : M. Grunig, à Saint-Imier (langue allemande) ; S. Strohhecker, à Colombier (langue allemande) ; M. Schmid, à Neuchâtel (langue anglaise) et M. Kurth, à Neuchâtel (langues allemande et anglaise).

INSTRUCTION DES GENDARMES. — L'année passée, l'instruction d'un groupe de quatre inspecteurs de la police de sûreté, sous la forme d'une école de recrues de six mois, a donné de bons résultats. L'expérience sera poursuivie dans les années à venir. Par ailleurs, une équipe de trente-trois officiers, sous-officiers et gendarmes a été instruite comme équipe d'intervention pour la mise en place de barrages destinés à l'arrestation de malfaiteurs en fuite ou à l'arrestation d'individus armés offrant résistance. Après cette instruction, un exercice d'alarme a été joué dans le centre du canton et a permis de constater que les dispositions prises donneront de bons résultats. Enfin, l'instruction de six conducteurs de chiens et de leur bête se poursuit une fois par semaine. On note de gros progrès. Deux arrestations ont été passibles grâce aux chiens.

PROFESSIONS AMBULANTES. — En 1966, il a été délivré, par la Préfecture des Montagnes et par la police cantonale, 341 patentes pour l'exercice d'une profession artistique ambulante, représentant une somme de 13 205 fr. 20 contre 13 281 fr. 20 en 1965 pour 344 patentes.

En outre, il a été délivré 104 patentes de colportage en 1966 pour une somme de 7742 fr. En 1965, il y a eu 90 patentes de colportage pour une somme de 8341 fr. 80.

Le Département de police a délivré, en outre, 23 patentes gratuites de colportage à des infirmes ou indigents neuchâtelois.

Ski

SEMAINE DES ALPES VAUDOISES. — La troisième semaine internationale des Alpes vaudoises, compétition classée en catégorie FIS 1/B, s'est poursuivie par le slalom géant des Mosses, qui s'est disputé sur la piste des Parchets.

Voici le classement de ce slalom géant, dont la piste avait été piquetée par A. Hefti :

Dames (1400 m., 43 portes) : 1. J. Rouvier (F.) 1' 52" 91 ; 2. T. Walz (Al.) 1' 53" 17 ; 3. I. Lafforgue (F) 1' 53" 34 ; puis 7. F. Bochatay (S) 1' 54" 46 ; 8. C. Cuche (S) 1' 54" 57.

Messieurs (1800 m., 55 portes) : 1. J.-D. Daetwyler (S) 2' 08 50 ; 2. H. Zingre (S) 2' 09" 02 ; 3. M. Daetwyler (S) 2' 09" 30 ; 4. E. Bruggmann (S) 2' 09" 43; 5. B. Piazzalunga (It.) 2 09" 89; 6. S. Sodat (Aut.) 2' 10" 46 ; 7. J.-P. Jallifier (F) 2' 10" 58 ; 8. W. Favre (S) 2' 10" 98 ; 9. P. Stamos (F) 2' 11" 09.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Le PSJ recommande de voter 5 fois OUI

Le Comité directeur du Parti socialiste jurassien (PSJ) a tenu séance à Moutier, sous la présidence de Charles Mertenat, intendant à Bellelay. Examinant les objets soumis à la votation populaire des 8 et 9 avril prochain, il a décidé de les recommander tous à l'approbation des citoyens et de voter cinq fois oui.

Le PSJ désire attirer tout spécialement l'attention des votants sur l'importance du projet de construction de nouveaux bâtiments pour l'Ecole normale de Porrentruy. Cette école est depuis longtemps à l'étroit dans ses anciens locaux, locaux sur lesquels attend aussi, depuis longtemps, l'Ecole cantonale pour son développement. Le projet sur lequel on devra voter a été étudié à fond durant plusieurs années. La décision que prendront les citoyens du canton est d'une très grande importance pour la jeunesse du Jura. Le Parti socialiste jurassien souhaite ardemment que le projet soit accepté par la grande majorité du peuple.

LE CENTRE JURASSIEN DE LA CULTURE

Dans le même ordre d'idée, le Comité directeur du PSJ a pris connaissance de l'idée lancée de la création d'un centre jurassien de la culture. Soucieux de promouvoir une véritable politique culturelle, postulat fondamental du socialisme, le PSJ soutiendra tous les efforts qui seront entrepris pour la réalisation d'une véritable culture populaire. Il charge ses mandataires de vouer une attention particulière à cet objet.

NOUVELLE SECTION

Le Comité directeur a pris connaissance, avec satisfaction, de la création d'une nouvelle section du parti dans le village de Péry.

MOUTIER : Assemblée du Parti socialiste. — Réunie mercredi 28 mars, l'assemblée du Parti socialiste a pris note que le prochain congrès du PSS à Zurich s'occupera de l'initiative sur la spéculation foncière, toujours actuelle. La section locale y enverra deux délégués.

Les différents points de l'ordre du jour de l'assemblée municipale ont alors été débattus. Il résulte des discussions que certains objets n'ont pas encore été examinés en détail par les commissions intéressées ; les représentants socialistes au Conseil municipal ont reçu le mandat de tirer au clair plusieurs questions controversées avant cette importante assemblée.

Concernant la maison pour personnes âgées, le Parti socialiste recommande à tous les citoyens de se rendre aux urnes pour appuyer cette réalisation.

CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

Prochaine session du Grand Conseil

La «queue» des propositions s'allonge!

Les députés et députées neuchâtelois sont convoqués le lundi 24 avril, à 14 h. 30 pour une session extraordinaire de deux jours du Grand Conseil. A l'ordre du jour figure l'assermentation de trois députés (M. Henri Lengacher en remplacement de M. Maurice Vuilleumier, démissionnaire; M. Claude-Daniel Emery en remplacement de M. Pierre-André Martin, démissionnaire, et Jean-Daniel Jomini en remplacement de Maurice Villard, démissionnaire); six rapports du Conseil d'Etat, concernant: *a)* la votation cantonale des 15 et 16 octobre 1966 sur la loi portant revision de la loi concernant les traitements des magistrats, des fonctionnaires de l'Etat et du personnel des établissements d'enseignement public; *b)* un projet de décret concernant la répartition de la part du canton au produit de l'impôt fédéral pour la défense nationale; *c)* un projet de décret concernant l'exécution de l'article 44 bis de l'arrêté de l'Assemblée fédérale sur le statut du lait; *d)* un projet de décret octroyant un crédit pour la création d'installations destinées à la destruction des cadavres d'animaux et des déchets d'abattoirs; *e)* un projet de décret portant octroi d'un crédi de 160 000 fr. pour l'exécution de travaux complémentaires dans le cadre du Syndicat d'améliorations foncières du Landeron; *f)* un projet de loi sur l'apprentissage et le perfectionnement professionnel; *g)* un projet de décret concernant la participation de l'Etat de Neuchâtel à une fondation chargée d'assurer l'activité scientifique du « Jardin alpin » de Champex.

Enfin, le Grand Conseil devra s'occuper de 47 (réd:!) motions et interpellations en suspens...

Neuchâtel: Association des sociétés

Cette association a tenu son assemblé générale jeudi 30 mars dans la salle du Conseil général.

Présidée avec distinction par M. Emer Bourquin, l'assemblée liquide rapidement un copieux ordre du jour.

Un moment de religieux silence fut observé en mémoire de M. Max Berthoud, président d'honneur, décédé au cours de l'année. Le rapport du comité présenté par M. E. Bourquin relate la grande actualité de l'association au cours de l'année 1966.

En plus des manifestations habituelles, 1er Mars, 1er Août, fête de Noël, etc. l'association a recueilli près de 2000 fr. en faveur des sinistrés de Florence. Elle a veillé à ce que l'utilisation de la Rotonde soit réservée d'abord aux sociétés de la ville et a fixé les tarifs d'utilisation. La visite du Père Noël dans les hôpitaux et les hospices a procuré un beau réconfort aux malades et aux orphelins. Deux nouvelles sociétés ont été reçues dans l'association: la Société de recherches subaquatiques et les Amis de la peinture qui porte le nombre des membres collectifs à 116.

Le rapport de caisse indique un boni grâce à l'augmentation de la subvention communale et à d'autres recettes supplémentaires. Les comptes reconnus exacts par les vérificateurs, décharge a été accordée au caissier. La cotisation a été maintenue à 20 fr. par société.

Le président M. E. Bourquin a été confirmé par acclamation dans ses fonctions. Trois membres du comité arrivant à l'expiration de leur mandat ont été maintenus pour une nouvelle période. Le secrétaire E. Jacot-Guillarmoz avait décliné toute réélection. A la demande du président, il accepte de fonctionner encore un an au cours duquel on lui trouvera un successeur.

M. Ph. Mayor, président du Conseil communal remercia l'association pour sa féconde activité. Elle travaille beaucoup en parfait accord avec l'autorité.

La séance levée, les délégués se rendent dans la salle de la Clarté pour y goûter un vin d'honneur offert par le Conseil communal.

NEUCHATEL : Un « stop » mal respecté. — Hier, à 23 heures, une voiture conduite par M. A. Richard, de Bienne, accompagné de Mlle C. Messerli, habitant Neuchâtel, a quitté trop rapidement le « stop » du passage sous-voie, au haut de la rue de Gibraltar. Elle a été heurtée par une auto pilotée par M. A. Biferi. M. Richard, commotionné, a subi un contrôle aux Cadolles ; Mlle Messerli, souffre de plaies aux genoux. M. et Mme Fiferi ont été plus grièvement blessés. Ils ont été conduits à l'Hôpital Pourtalès.

NEUCHATEL : Après avoir heurté un rocher. — Hier, à 22 heures, au bas des gorges du Seyon, M. Claude Perriard, de Peseux, descendait de Valangin. Il heurta le rocher dans un virage, fut projeté sur la gauche de la chaussée et heurta l'auto que conduisait M. R. Franchini, des Geneveys-sur-Coffrane, qu'accompagnait son épouse. M. Perriard souffre d'une plaie au front et d'une commotion, et les époux Francini de coupures au visage. Les deux véhicules sont hors d'usage.

MÉMENTO

APOLLO: «L'Express du Colonel Von-Ryan».
STUDIO: «Falstaff».
PALACE: «La Grande Vadrouille».
ARCADES: «Docteur Jivago». 4e semaine.
REX: «L'Odyssée du T. 34».
BIO: «La Règle du Jeu».

LES CULTES

Terreaux: 8.30, culte matinal; Collégiale: 9.45, sainte cène, M. J.-L. Leuba; Temple du Bas: 10.15, sainte cène, M. A. Perret; 20.15, culte du soir: Ermitage: 10.15, M. G. Schifferdecker; Maladière: 9.45, M. J.-L. de Montmollin; Valangines: 10.00, M. T. Gorgé; Cadolles: 10.00, M. A. Gygax. — La Coudre-Monruz: M. P.-H. Molinghen. — Serrières: 10.00, culte, M. M. Perregaux.

LE CINÉMA À LAUSANNE

MINI-PANORAMA

ABC : Mission désespérée. Yoko Tani en scope couleurs. Doublé.

ATHENÉE: Pharaon. Voir critique ci-contre.

ATLANTIC : Triple Cross. Habile mise en scène d'une histoire vraie. Doublé.

BEL-AIR : La Vallée des Desperados. Le monde de Karl May en couleurs. Bonne tenue de Pierre Brice. Doublé.

BELLEVAUX : FBI enquête à Los Angeles. Histoire traditionnelle et ennuyeuse. Autant de mortes, autant d'ennui. Doublé.

BOURG : Ma Sœur, mon Amour. La critique va paraître mardi.

CAPITOLE : La Grande Combine. Billy Wilder astucieux mais en méforme. Un film qui plaît non sans raison, malgré tout. Doublé.

CINÉAC: Le Vieil Homme et le Lynx. Merveilleuse histoire pour les enfants.

COLISÉE : Les Communiants. Admirable Bergman.

ELDORADO : Toute la Ville est coupable. Beaucoup de mouvements. Traditionnel mais faible quant au scénario. Doublé.

LIDO : Masculin Féminin. Voir critique ci-contre.

MÉTROPOLE : La Bataille des Ardennes. Reconstitution romancée d'une grande épopée. Doublé.

MODERNE : Romance inachevée. June Allyson continue d'émouvoir des milliers de spectateurs. Doublé.

MONTCHOISI : Die Gräfin mit der Peitsche.

PALACE : Quatre Bassets pour un Danois. Charmant. Doublé.

REX : Les Bons Vivants. De Funès pour ceux qui l'aiment. Adorable Mireille Darc.

RICHEMONT : Vento infuocato del Texas. L'ange noir du Mississippi.

ROMANDIE : Le Docteur Jivago. Peu de rapports avec Pasternak, mais une belle histoire d'amour et les yeux de Julie Christie. Doublé.

CITY-PULLY : Les Liaisons amoureuses. Très bon Pierre Kust. Désabusé et bien construit.

CORSO-RENENS : Ataragon.

MASCULIN FÉMININ

De Jean-Luc Godard avec Jean-Pierre Léaud, Chantal Goya, Marlène Jobert. Un tableau impressionniste : le temps « des enfants de Marx et du Coca-Cola ».

Paul, qui rentre du service militaire, cherche un emploi. Madeleine, qu'il a connue par vagues relations, lui procure cet emploi dans la revue de jeunes où elle travaille en attendant la sortie de son premier disque qui, elle l'espère, va la « lancer ». Autour de Madeleine gravitent Catherine, dont le nom et la personne évoquent une certaine pureté, et Elisabeth, à l'amitié à peine équivoque. Paul a de son côté un camarade militant dans le « parti » et qui l'entraîne dans ses sphères.

Le disque de Madeleine a du succès. Paul devient son amant. Mais il étouffe dans un monde sophistiqué, absurde, illogique ; il « trouve » du travail à l'IFOP, avant de « trouver » plus définitivement la mort !

Accident ? Suicide ? Nul ne le sait, nul ne s'en soucie.

On ne raconte pas un film de Godard, faut-il le répéter? On n'explique pas Godard, comme on n'explique pas Rimbaud (veuillez m'excuser, vous, l'élite des intellectuels !). On aime, ou on n'aime pas. C'est tout.

Alors. Alors, à quoi bon vous dire que «en entomologiste et en prophète» Godard brosse ici le tableau d'une jeunesse perdue, en quête d'une raison de vivre qui n'existe pas, et d'un idéal introuvable. A quoi bon vous dire, et vous le savez d'ailleurs, que dans cette société automatisée et fonctionnelle qu'est la nôtre, les valeurs sont celles de l'absurde, le romantisme ne se trouve plus qu'au cinéma, et la vie de l'homme vaut moins que le kilo de navets. A quoi bon vous dire que sur l'écran noir et blanc du Lido vous verrez un reportage sur la jeunesse actuelle telle qu'elle est, et telle que vous refusez de la voir : une sincérité souvent morbide côtoyant le snobisme le plus risible ; un langage exprimé en slogans ; des impudeurs et des fausses pudeurs. Et l'Amour, me direz-vous, parce que vous avez lu Victor Hugo dans votre jeunesse. L'Amour ? Connais pas. Et le sexe ? Parce qu'en petit amateur curieux et éclairé des salles obscures vous connaissez Godard, même si ce n'est que de réputation. Le sexe ? Un gadget qui va en se démodant très vite.

Ceux qui ont aimé «Pierrot-le-Fou», qui vont aimer « Alphaville », se retrouveront certainement dans « Masculin-Féminin », bien que ce film soit plus aride et moins accessible, qu'il pose un constat, qu'il lance un appel. Il n'y a plus de place en ce bas monde pour les rêveurs, pour les sentimentaux, ces parias de demain, même si Paul, désespéré, prétend « qu'il vaudrait mieux se flinguer si la tendresse n'existait plus dans les rapports humains ».

Masculin-Féminin. C'est Bach noyé par Halliday ; c'est un bruit incessant de moteurs de voitures et de machines à écrire ; c'est un monde où l'atroce et l'absurde sont quotidiens.

Laissons la conclusion à Godard : « Dans Masculin, il y a masque et c...».

— Et dans Féminin ?

— Dans Féminin il n'y a rien.

Triste association. Impossible association. (Lido.)

RENATO HOFER.

PHARAON

Cinémascope en couleurs de Jerzy Kawalerowicz. Avec Jerzy Zelnik, Barbara Bryl, Piotr Pawloski, Krystyna Mikolajewska.

Déjà autour de « Mère Jeanne des Anges » et « Train de Nuit », films que la critique n'a pas manqué de saluer à leur passage sur nos écrans, Jerzy Kawalerowicz signa avec «Pharaon » ce que l'on pourrait considérer comme l'équivalent polonais de «Cléopâtre ». En effet, le spectateur y retrouve les mêmes déploiements de costumes et de foules, les mêmes étendues à perte de vue et les mêmes efforts de reconstitution historique, quoique les moyens techniques semblent ici moins perfectionnés. Disons ccpendant tout de suite que la comparaison s'arrête là, car le film de Kawalerowicz n'est pas uniquement un divertissement à grand spectacle. Ce qui compte pour l'auteur n'est pas la forme, mais le fond.

Dès le début, nous sommes mis en présence d'un conflit qui oppose, pour un prétexte en apparence ridicule, d'un côté le jeune Ramsès, prince héritier du trône d'une Egypte en décadence, et d'un autre côté les grands prêtres qui détiennent en fait le gouvernement de l'Etat égyptien. Dire qu'il s'agit là de l'éternel conflit entre l'Etat et l'Eglise ne suffit pas, c'est aussi un conflit entre deux générations. Le prince représente la générosité et l'impétuosité de la jeunesse qui monte, les prêtres étant la sagesse, mais aussi la ruse et l'esprit retors d'une puissance qui tient à des prérogatives déjà acquises. Le conflit atteint son paroxysme à l'occasion de l'avènement du jeune roi Ramsès XIII à la suite de la mort de son père. A partir de ce moment, les événements se précipitent et l'on ne peut pas dire que la conclusion de Kawalerowicz soit très optimiste ni tout à fait conforme à l'idée que l'on se fait communément de l'Etat et du gouvernement.

Il est cependant dommage que ce très bon film prenne, de par son gigantisme, des allures de superproduction qui pourraient en éloigner certains spectateurs trop habitués à ce genre. D'un autre côté, formulons certaines réserves quant à la direction des acteurs, qui est rigoureuse au point que l'on a parfois l'impression d'assister à du théâtre filmé.

Un dernier mot pour louer les très belles images en couleurs, certaines étant d'ailleurs d'un érotisme tout à fait surprenant pour un film venant d'un pays de l'Est. (Athénée.)

T. UXKULL.

La musique à Lausanne

La saison lyrique

Jeudi 6 avril s'ouvre la saison lyrique lausannoise de printemps. A l'affiche : « Werther », de Massenet. C'est une des œuvres favorites d'un public moins prompt à s'enthousiasmer pour des subtilités techniques qu'à s'émouvoir aux mélodies faciles. Seconde représentation de «Werther» le 8 avril.

Danièle Milet, qui tiendra le rôle de Charlotte dans « Werther ».

Les 15 et 17 avril, on pourra applaudir « Manon », opéra-comique du même Massenet. Il y a dans l'un et l'autre sujet une raison de séduire que les auteurs et le public ressentent également : une grande passion, non pas sublimée comme celle qui unit Tristan et Iseult, mais soumise aux conditions communes de l'existence.

« Werther » et « Manon » seront donnés sous la direction de J. Etcheverry, de l'Opéra-Comique, avec le concours de chœurs professionnels et de l'Orchestre de chambre de Lausanne pour « Werther », et de l'Orchestre de la Suisse romande pour « Manon ».

GENÈVE: L'ESM: 35 ans déjà. — L'Ecole sociale de musique fondée en 1932, année marquée par les scandales politico-financiers et les événements sanglants du 9 novembre, célébrera son 35e anniversaire samedi 8 avril prochain par un grand bal au Palladium. Le président fondateur était Albert Dupont-Wuillemin et le directeur le regretté Fernand Closset.

Si nos renseignements sont exacts, une plaque rappelant la mémoire de F. Closset serait apposée sur l'immeuble No 11 du boulevard des Philosophes où habita de nombreuses années le directeur-fondateur de l'ESM et où Mme F. Closset habite encore actuellement. La cérémonie d'inauguration aurait également lieu le 8 avril.

Il fut un temps question d'ériger un monument à la mémoire du premier directeur de l'ESM, en aurait-on abandonné l'idée pour le remplacer par une plaque ? Nous serons fixer prochainement.

Zone industrielle et zone de verdure

Toutes les agglomérations aux prises avec l'explosion démographique doivent se préoccuper de la création de zones de développement commercial ou industriel et de zones de verdure. Les communes périphériques de Meyrin et Vernier n'échappent pas à cette règle.

Dans un exposé des motifs très fouillé à l'appui d'un projet d'arrêté, le conseiller administratif socialiste Philippe Aubert, au nom de l'exécutif communal de Vernier, développe cette importante question en vue de la création d'une zone de développement industriel et d'une zone de verdure sur le territoire des communes de Meyrin et Vernier.

*

Dans le courant de 1965, le Département des travaux publics sollicitait le préavis de la commune sur la création d'une zone industrielle comprise entre les chemins Delay, du Vieux-Bureau, Louis-Pictet et la route du Mandement, d'une superficie de l'ordre de 250 000 m², dont 12 % sont situés sur la commune de Meyrin. Cette zone, actuellement réservée à la construction de villas, paraît impropre à sa destination en raison de la proximité de l'aéroport.

En dépit d'un préavis du Conseil administratif et de la Commission des routes également favorables, le Conseil municipal a refusé ce projet.

Le Département des travaux publics estima néanmoins devoir saisir le Conseil d'Etat de ce problème.

Renvoyé selon l'usage à une commission, la majorité de cette dernière a refusé le projet du Conseil d'Etat. Au cours de la séance plénière du Grand Conseil. L'affaire a cependant été renvoyée à la commission pour nouvel examen. Depuis lors, la commission, que préside M. W.-J. Bouvier, en a repris l'étude et entendu notamment un exposé de M. Weibel, de l'Office fédéral de l'air, et une délégation de la section genevoise de la Société suisse des entrepreneurs qui lui a fait savoir que plusieurs de ses membres, obligés d'abandonner leurs dépôts actuels, étaient intéressés par la possibilité d'acquérir de tels terrains, ce qui pourrait être réalisé au moyen de la constitution d'une fondation qui pourrait dans ce sens confier un mandat d'exécution à la Fondation industrielle Praille-Acacias (FIPA).

Le Conseil administratif rappelle qu'ayant engagé de gros frais pour la remise en état, de concert avec la commune de Meyrin, du chemin du Vieux-Bureau et pour l'assainissement d'une partie de la dite zone, il était disposé à donner son accord à la réalisation de constructions le long du chemin du Vieux-Bureau dont les entrepôts de la Placette.

Une proposition dans ce sens formulée par M. Pittard en sa qualité de député fut rejetée au début des travaux par la commission parlementaire.

Le Conseil administratif ne peut se dégager en effet de la conviction que cette zone se prête parfaitement à une destination industrielle, pour autant que les conditions ci-après soient observées.

● Les constructions industrielles devant s'édifier partiellement à proximité des groupes scolaires de Vernier, l'assurance doit être donnée par les pouvoirs publics que le règlement de quartier proscrira l'installation d'industries bruyantes.

● Le projet prévoit la création d'une zone de verdure constituée par le terrain de sports propriété de la commune. Les milieux sportifs en sollicitent l'agrandissement et l'éclairage, ce qu'exclut la proximité de l'aéroport. Il convient donc de libérer ce terrain de la sujétion que constituerait son classement en zone de verdure qui rendrait impossible des échanges de terrains en vue d'un déplacement éventuel du stade.

● L'objection a été formulée que des emplacements dans d'autres zones industrielles de la commune sont encore disponibles. Ce fait n'est pas contestable, mais le Département des travaux publics fait observer que les prix pratiqués, notamment dans la zone de l'Avanchet, ne sont pas compétitifs.

● Les frais d'équipement ont été évalués par le Département des travaux publics à 6 millions. Même si l'on admet qu'une partie des taxes d'équipement peut revenir à la commune, le Conseil administratif estime ne pas être à même de pouvoir investir actuellement les montants indispensables. Sans doute, notre commune est-elle consciente que son équilibre financier dépend pour partie de la rentabilité de ses industries et que l'installation de ces dernières implique des sacrifices financiers. Il n'en demeure pas moins que le Conseil administratif estime aujourd'hui ces investissements comme insupportables lorsque l'on songe que, pour ces prochaines années, les engagements de la commune sont de l'ordre de 30 millions.

Dès lors, le Conseil administratif entend subordonner son accord à l'engagement des pouvoirs publics de ne pas accorder d'autorisation de construire aussi longtemps que les terrains ne sont pas équipés et à la mise au point d'une convention à intervenir entre la fondation de la Société suisse des entrepreneurs et la FIPA concernant l'exécution des équipements nécessaires à ces entreprises.

Le Conseil administratif rappelle que la lettre b) de l'article 21 de la loi sur les constructions du 21 mai 1961 précise que l'autorisation de construire peut être subordonnée à l'équipement préalable des terrains, notamment, à la construction de chemins et à la construction d'installations d'épuration des eaux usées, d'égouts et de canalisations industrielles.

Le Conseil administratif désire avoir l'assurance que l'autorisation de construire sera effectivement subordonnée à cette condition.

Le Conseil administratif ne saurait vous cacher que le préavis que nous vous demandons ne liera nullement ni la commission du Grand Conseil, ni notre corps législatif. Il a simplement pensé qu'en raison de l'importance de ce problème il importait que votre Conseil puisse statuer une nouvelle fois.

*

Tel est l'essentiel de l'exposé des motifs de Ph. Aubert qui est soumis aux conseillers municipaux de Vernier.

De toute façon c'est le conseil municipal qui sera élu le 23 avril qui en décidera.

VERNIER: Conseil municipal. — Le Conseil municipal est convoqué, probablement pour son ultime séance de la législature, mardi 4 avril à 20 h. 30.

De nombreux rapports de commissions sont inscrits à l'ordre du jour, dont celui concernant la gestion pour 1966.

MEYRIN: Conseil municipal. — C'est aussi mardi 4 avril, à 20 h. 30 que se réunira le Conseil municipal de cette commune. Les conseillers discuteront du compte rendu de 1966 et du bouclement des comptes pour le même exercice. La séance se terminera à huis clos pour l'examen des demandes de naturalisation.

Au bout du lac

GENÈVE: Statistique de février. — La population résidante du canton a augmenté de 2893 personnes durant le mois de février 1967 pour s'établir à 306 919 habitants. Ce nombre comprenant 4679 saisonniers, l'effectif de la population sans les saisonniers se monte à 302 240 habitants.

Parmi la population résidante, 363 naissances vivantes et 235 décès ont été dénombrés au cours du mois considéré.

L'effectif des travailleurs étrangers soumis au contrôle du travail dans le canton a augmenté, en février 1967, de 2558 unités et s'établit ainsi à la fin du mois à 45 710, dont 7119 frontaliers. A la même date, on comptait 18 chômeurs complets dans le canton, contre 20 un mois auparavant.

26 bâtiments d'habitation (dont 10 villas) comprenant 427 logements ont été achevés dans le canton en février, alors qu'en 1966 il avait été terminé, en moyenne, 445 logements par mois.

Office des poursuites: Ventes à crédit 3,5 millions. — L'Office cantonal des poursuites a enregistré, en février, 639 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 3486 milliers de francs (février 1966: 547 pactes et 2340 milliers de francs).

Et le revers de la médaille. — Dans le même temps l'Office cantonal des poursuites a adressé, 5517 réquisitions de poursuite (5460 en février 1966). En outre, il a procédé à 20 séquestres (16 en février 1966).

Véhicules à moteur: 7300 de plus qu'en février 1966. — L'effectif des véhicules à moteur immatriculés dans le canton a atteint, à fin février, 106 077 unités, dont 87 484 autos (février 1966: 98 748 véhicules et 80 148 autos).

La CGTE a transporté, en février 6109 milliers de passagers, contre 6201 milliers en février 1966, cependant que les billets et abonnements délivrés à la gare de Cornavin et au bureau de la ville des CFF représentent un mouvement de 103,8 milliers de voyageurs transportés (98,5 milliers en février 1966). Au titre du trafic aérien commercial à l'aéroport de Cointrin, il a été enregistré, durant le mois de janvier, 3471 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 117 888 passagers, contre 3128 mouvements d'appareils et 106 722 passagers en janvier 1966.

La direction des téléphones (arrondissement de Genève) a dénombré en février 12 134 milliers de communications, alors que le chiffre du mois correspondant de l'année précédente était de 11 518 milliers.

Par ailleurs, les paiements (versements au comptant et virements) effectués en février par l'intermédiaire de l'Office des chèques postaux de l'arrondissement de Genève, se sont élevés à 818 millions de francs (749 millions de francs en février 1966).

En janvier, 36 315 hôtes (33 718 en janvier 1966), dont 28 777 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 111 841, contre 105 199 en janvier 1966.

la bijouterie Suisse ultra moderne DORIA 1 Million de bijoux par jour

Genève

Cours industriels du soir

Trimestre: avril-juin
Ouverture: lundi 3 avril 1967

I. Cours d'initiation
Calculs professionnels - Dessin - Electricité - Electronique - Français et langues étrangères.

II. Cours pratiques
Mécanique - Automobile - Soudure - Constructions métalliques et forge - Horlogerie - Téléphone - Réparation d'appareils électriques - Bijouterie et joaillerie - Ferblanterie-appareillage - Travail du verre - Télévision - Ebénisterie - Menuiserie.

III. Cours de perfectionnement
Mathématiques modernes - Mathématiques financières - Algèbre - Analyse des prix du bâtiment et du génie civil - Statistique - Organisation - Electricité - Electronique - Anglais II et III - Constructions métalliques - Publicité - Histoire de l'art - Photographie (cours pratique) - Chimie et laboratoires.

IV. Cours spéciaux de préparation
Maîtrises mécaniciens, électriciens - Contremaître en bâtiment, génie civil et terrassement.

V. Cours préparatoires
pour l'entrée à l'Ecole technique supérieure, au Technicum du soir, aux Agents techniques.

Inscriptions et renseignements, tous les soirs (sauf le samedi), de 17 h. à 19 h., au secrétariat des Cours industriels du soir, entrée rue de la Prairie ou rue du Jura (cour de l'Ecole des arts et métiers), téléphone 44 60 82, à Genève.

MÉMENTO LAUSANNOIS

Médecin de garde

Pour Lausanne, Prilly, Pully, centrale téléphonique des médecins No 23 18 23.

BUFFET CFF

Mme R. PÉCLARD, LAUSANNE

Petites et grandes salles pour assemblées, séances de comités, repas de familles (noces, baptêmes), etc.

Vaud

COMMUGNY : Circulation détournée. — En raison des travaux effectués à Commugny, la route cantonale 2 sera fermée à la circulation dans la traversée de cette localité du mardi 3 avril 1967 à fin mai. Les voitures automobiles légères pourront emprunter des voies de détournement par le sud de la localité de Commugny. Les poids lourds seront déviés : a) dans le sens de Mies — autoroute, par la route cantonale 1 ; b) dans le sens jonction autoroute de Chavannes-de-Bogis—Mies—Versoix par l'autoroute.

YVERDON
Buffet CFF
M. Criblet-Ferrer
Tél. (024) 2 49 95
3 spécialités
☆ Les filets de perches aux morilles
☆ Gratin de fruits de mer
☆ La paella du Liceo de Barcelona

AU BOUT DU LAC

GENÈVE : « Auto Suggestion ». Précisions de l'AGE. — L'Association générale des étudiants de Genève rappelle que la vente d'« Auto Suggestion » est faite sans son accord bien que son nom et le prétexte d'étudiants peu fortunés soient utilisés comme argument de vente ; cette vente a été faite sans que l'Association générale des étudiants soit au courant. L'Association générale des étudiants a pris les mesures nécessaires pour que cet emploi abusif de la profession d'étudiant et cet abus manifeste de la confiance des gens cessent. Elle prie la population de refuser cette brochure.

Plein les fouilles

15 tableaux. Albert Itten, Jacqueline Revue en un prologue, deux actes, Tindel, Michel Corod, Guy Loran, le ballet de Jacqueline Farelly, etc., présentent ce spectacle, mis en scène par Pierre Walker, les 8, 13, 14 et 15 avril 1967, à 20 h. 30, à la Maison Pulliérane. Location: La Tabatière, avenue de la Poste, Pully, téléphone 28 13 60.

Prêts rapides

- **Pas de caution jusqu'à Fr. 10 000.—**
- **Pas de demande de renseignements à l'employeur ni au propriétaire.**
- **Conditions sérieuses.**

Veuillez nous envoyer ce coupon aujourd'hui encore.
Vous trouverez un ami en la banque spécialisée depuis 50 ans.

Banque Procrédit
Fribourg, Tél. 037 / 26431

Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

Etes-vous des nôtres?

Voyages avec
AIRTOUR SUISSE

vacances réussies !

Vols SWISSAIR-BALAIR

15 jours — transport et séjour compris — dès Fr.

Adriatique	375.—	Algarve (Portugal)	755.—
Majorque	395.—	Iles Canaries	787.—
Yougoslvaie	395.—	Sotchi (Russie)	825.—
Costa del Sol	425.—	Maroc	956.—
Costa Dorada	484.—	Albanie	990.—
Varna (Bulgarie)	540.—	Israël	995.—
Grèce	585.—	Madère	998.—
Mamaia (Roumanie)	595.—	Liban	1090.—
Ibiza	596.—	Montréal/Etats-Unis	1495.—
Tunisie	625.—	Iran/Irak	2930.—
Djerba	725.—		

Demandez la brochure richement illustrée !

Lausanne:	**Wagons-Lits Cook ville, Grand-Chêne 7,**	**22 72 12**
Lausanne:	**Wagons-Lits Cook gare, gare CFF,**	**22 72 18**
Montreux:	**Wagons-Lits Cook, avenue du Casino 47,**	**61 28 63**
Lausanne:	**Lavanchy S. A., rue de Bourg 15,**	**22 81 45**
Vevey:	**Lavanchy S. A., rue du Simplon,**	**51 50 44**
Morges:	**Lavanchy S. A., Grand-Rue 80,**	**71 21 91**
Lausanne:	**Popularis Tours, Grands Magasins « Au Centre »**	**23 15 23**
Lausanne:	**Lido S. à r. l., rue Terreaux 4,**	**23 72 72**
Lausanne:	**American Express, avenue Mon-Repos 14**	**23 41 25**

Université Populaire de Lausanne
Semestre d'été 1967
Ouverture des cours: jeudi 13 avril 1967

Histoire de l'art: sites, monuments et musées de Grèce - Histoire de la musique: musique descriptive et musique à programme - Cours de langue française: explication de textes: six poètes d'aujourd'hui - Littérature romande: de Ramuz à nos jours - Littérature italienne (en italien): la vie et les œuvres de Manzoni - Histoire des civilisations: la Renaissance - Evolution de l'humanité: les religions, aujourd'hui et demain - Géographie économique de la Suisse - Philosophie: le théâtre de Sartre et sa philosophie - Economie politique: croissance économique et démocratie - Mathématiques générales (cours élémentaire, 4e semestre) - Mathématiques (cours supérieur, 4e semestre) - Chimie analytique qualitative - Nos aliments: facteurs de santé, facteurs de maladie - Médecine 1967.

Finances d'inscription:
Fr. 14.— pour un cours semestriel de deux heures hebdomadaires.
Fr. 8.— pour un cours semstriel d'une heure hebdomadaire.
Réductions aux membres individuels de l'Association pour l'Université populaire de Lausanne.

Programme, inscriptions et renseignements au secrétariat, **rue Pichard 12, à 1000 Lausanne, tél. 22 43 48.**

Le secrétariat est ouvert:
— du 28 mars au 5 mai: de 9 à 11 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30; le samedi, de 9 h. à 11 h. 30.
— dès le 8 mai: de 9 à 11 h. et de 14 à 18 h.; le samedi, de 9 h. à 11 h. 30.

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 55 52-53
14.00, 16.10, 18.00, 20.00, 22.10 — 18 ans
PREMIERE VISION
De troublantes créatures, des gangsters avec l'agent Z 55
MISSION DÉSESPÉRÉE
German Cobos, Yoko Tani, Susan Baker
Scope — Couleurs — Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.30, 17 00, 20.30 — 16 ans
Ce soir nocturne à 23 h. 15
Grande première vision - En couleurs
PHARAON
«C'est sans doute le meilleur film présenté à Cannes. Une grande œuvre et des couleurs rarement vues au cinéma.» («Journal de Genève».)
Barbara Bryl, Jery Selnik, Ch. Mikolajew

Atlantic T. 22 11 44-45
14.30, 17.05, 20 30 — 16 ans
Ce soir nocturne à 23 15
Prolongation - 4e semaine
La fantastique histoire vraie d'Eddie Chapmann
TRIPLE CROSS
Ch. Plummer, Y. Brynner R. Schneider, G. Froebe, C. Auger, T. Howard
Couleurs Parlé français

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.30, 17 00, 20.30 — 12 ans
Ce soir nocturne à 23 15
Français - Scope - Couleurs
Grande première vision suisse
Un super western au suspense continu...
LA VALLÉE DES DESPERADOS
(Winetou III)
avec Lex Barker, Pierre Brice et Sophie Hardy

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17 00, 19.00, 21.00 — 18 ans
Première vision suisse romande
L'histoire d'une passion illicite
MA SŒUR... MON AMOUR
du maître suédois Vilgot Sioman
La sœur. Bibi Anderson - Le frère: Per Oscarsson Vers. orig. s.-t. franç./all
Faveurs suspendues à 21.00

Capitole Tél. 22 51 32
14.30 17 15, 20 30 — 16 ans
Ce soir nocturne à 23 h. 15
Première vision
LA GRANDE COMBINE
Le dernier film de Billy Wilder avec Jack Lemmon Walter Matthau, Judi West

Cineac Tél. 22 74 99
Permanent 14.00-23.00 — 7 ans
Un petit chef-d'œuvre de Walt Disney
LE VIEIL HOMME ET LE LYNX
L'étrange amitié d'un vieux chasseur solitaire et d'un lynx cruel...
Au programme: 4 dessins animés, Fox-Actualités et Ciné-Journal Suisse

Colisée Tél. 32 51 25
14.30, 17.00, 20.30 — 16 ans
Ce soir, nocturne à 23 h. 15
Opus 2 de la trilogie d'Ingmar Bergman
LES COMMUNIANTS
avec Ingrid Thulin, Max von Sydow
Jusqu'à dimanche inclus!
Vers. orig. s.-t.
Dès lundi, opus 3: **LE SILENCE**

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17 00, 20.30 — 16 ans
Ce soir nocturne à 23.15
Français - Première vision - Scope Couleurs
Brûlant de flamme et de passion...
TOUTE LA VILLE EST COUPABLE
avec Dana Andrews et la voluptueuse Jane Russell dans un western qui crève l'écran !

Lido Tél. 23 21 44
Nouvel horaire: 5 séances:
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.10 — 18 ans
En grande première
Le dernier JEAN-LUC GODARD
MASCULIN FÉMININ
Le sexe et la jeunesse de la France d'aujourd'hui ! Avec Jean-Pierre Léaud, Chantal Goya

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 20.30 — 16 ans
Grande première vision
Technicolor Ultrapanavision 70 mm
Le film de guerre le plus impressionnant de tous les temps - Français
LA BATAILLE DES ARDENNES
Le film commence tout de suite
Toutes faveurs suspendues

Moderne Tél. 26 28 77
14.30, 17.00, 20.30 — 12 ans
En grande réédition, le film magistral d'Anthony Mann - Parlé français
ROMANCE INACHEVÉE
La bouleversante histoire d'amour d'un grand musicien - En technicolor
Glenn Miller, avec James Stewart et June Allyson

Montchoisi Tél. 26 05 87
15.00, 20.30 — 16 ans
Erstaufführung - Farbfilm - Cinémascope
DIE GRAEFIN MIT DER PEITSCHE
(DER BLAUE REITER)
Schwedischer Krimi im Freudalmilieu
Spannung und spritziger Humor

Palace Tél. 22 15 50
14.00, 16.10, 18.00, 20.30 — 7 ans
3e semaine
Le plus grand succès de Walt Disney, avec Dean Jones et Suzanne Pleshette
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS
«Nom d'un chien quelle comédie !»
Technicolor - Parlé français

Rex Tél. 23 43 31
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 — 18 ans
Prolongation
Le rire est roi avec l'incomparable Louis de Funès
LES BONS VIVANTS
Mireille Darc, Bernard Blier, Darry Cowl, Lean Richard, Jean Lefebvre

ROMANDIE 23 47 64
14.30, 20.15 — 16 ans
Quinzièmes semaine - Parlé français
Sur écran géant vistarama 70 mm.
LE DOCTEUR JIVAGO
Les billets réservés non retirés à 19.30 seront vendus

City-Pully Tél. 28 69 69
20.30 — 16 ans
Prolongation de la trilogie d'Ingmar Bergman, opus 1, le maître suédois à la recherche de Dieu...
A TRAVERS LE MIROIR
avec Harriet Andersson, M. von Sydow
Musique de J.-S. Bach
Vers. orig. s.-t.
Jusqu'à dimanche soir inclus!

Corso-Renens Tél. 24 90 35
20.30 — 12 ans
LE GRAND MC. LINTOCK
Parlé français
John Wayne et Maureen O'Hara

OFFRES D'EMPLOI

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Département des travaux publics
Service de l'assainissement

Une inscription est ouverte en vue de l'engagement de personnel pour les grandes installations d'assainissement.

UN MÉCANICIEN

pour l'usine d'incinération des Cheneviers (Aïre-la-Ville)

— Mécanicien qualifié avec certificat de capacité.
— Si possible expérience dans la conduite et l'exploitation de grandes installations.

UN ÉLECTRICIEN

pour la station d'épuration d'Aïre

— Electricien avec certificat fédéral de capacité.
— Expérience en courant fort et en courant faible.
— Expérience dans le contrôle et l'entretien des tableaux électriques et des appareils de mesure.

5 MANŒUVRES

pour la station d'épuration d'Aïre

Nous offrons:
— un salaire adapté aux connaissances professionnelles;
— un travail intéressant sur des installations modernes;
— des prestations sociales intéressantes.

Les candidats doivent être de nationalité suisse et remplir les conditions fixées par le statut du personnel du Département des travaux publics et de la caisse de prévoyance de l'administration cantonale. Age limite: 40 ans.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées au Département des travaux publics, génie civil, personnel ouvrier, case postale, 1211 Genève 3.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

DÉCÈS DU MARÉCHAL MALINOVSKI

Le ministre soviétique de la défense est décédé hier après une longue maladie. Les funérailles auront lieu lundi 3 avril, sur la Place Rouge. Le corps du défunt est exposé à la Maison de l'armée soviétique.

Le maréchal qui le 15 février dernier, avait passé le cap des 68 ans, était hospitalisé depuis plusieurs mois dans un établissement spécialisé dans le traitement du cancer.

La dernière apparition en public du ministre soviétique de la défense remonte au 7 novembre dernier. Il avait présidé à cette date, sur la Place Rouge, le défilé militaire traditionnel à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution d'octobre.

Au cours de la dernière guerre, il avait participé à la défense de Diepopetrovsk, avant de contribuer à la victoire de Stalingrad, en 1942.

En 1943, il avait libéré Rotov et Karkov et en 1944 sa ville natale: Odessa. Entré en Roumanie à la tête de la 2e armée ukrainienne, il prit Jassy, Ploesti et Bucarest, puis avec le général Tolboukine, Budapest, en 1945.

New York: Une étrange histoire de plus

Le procureur Garrison, dans une interview exclusive, accordée au magazine allemand « Quick », paraissant à Munich, a déclaré:

« Je suis certain de pouvoir d'ici au procès de Clay Shaw, dans quelque cinq mois, établir la preuve que le président Kennedy a été la victime d'un complot organisé par des malades homosexuels ».

M. Garrison a ajouté qu'il prouverait également que Lee Harvey Oswald n'a pas été le seul tireur de Dallas.

« Le véritable assassin, affirme-t-il, s'appelle Manuel-Garcia Gonzalès, et la tête du complot est Clay Shaw. Je suis cependant prêt à le laisser en liberté s'il me livre le véritable meurtrier ».

C'est par ces mots que le procureur Garrison a terminé son interview.

Clay Shaw comparaîtra, mercredi 5 avril, devant une cour criminelle de la Nouvelle-Orléans pour les dernières formalités de sa mise en accusation.

Les avocats de la défense ont déclaré que leur client plaiderait non-coupable.

A cette occasion, M. Garrison a indiqué que le procès ne s'ouvrirait pas avant cinq ou six mois.

« Garrison n'a pas dit cela. Il n'a pas fait de telles déclarations », a déclaré vendredi M. James Alcock, procureur adjoint de la Nouvelle Orléans.

● **LEAGUE CITY. — Des coups de feu auraient été tirés contre un ancien shérif adjoint de Dallas, M. Norman Hooten, qui a annoncé son intention d'écrire un livre sur ses conversations avec Jack Ruby.**

NOUVELLES SUISSES

Fraubrunnen: Condamnation d'un objecteur de conscience

Ie peut sembler étrange qu'un témoin de Jéhovah, âgé de 47 ans, ait dû comparaître devant un tribunal militaire pour refus de servir : en général, ce sont des jeunes gens qui sont jugés, au début de la carrière des armes, pour objection de conscience.

Dans le cas de X, qui a comparu au château de Fraubrunnen devant le Tribunal de division 3, il s'agissait d'un homme qui avait refusé de faire un cours de répétition, l'avant-dernier, après avoir déjà eu dans son livret de service 619 jours de service inscrits, dont 400 de service actif. Ce n'est que relativement tard que, sous la pression de ses proches, il a adhéré aux Témoins de Jéhova, ce qui a entraîné son refus d'effectuer son cours de répétition.

Le tribunal, présidé par le colonel Marti, de Berne, a tenu compte des circonstances et a condamné l'objecteur à deux mois de prison, convertibles en arrêts simples. Dans ce cas, le sursis ne pouvait intervenir. Le condamné a été exclus de l'armée.

SION: Un cyclomotoriste trouve la mort. — Sur la route cantonale Sierre —Sion, un cyclomotoriste, M. Roger Devanthery, 48 ans, de Chalais, alla se jeter contre un camion en voulant bifurquer vers la gare de Granges. Violemment projeté au sol, il succomba sur les lieux de l'accident.

LIESBERG : Electrocuté sur un wagon-citerne. — *La direction du Ier arrondissement des CFF communique:*

A Liesberg, vendredi, à 10 h. 50, sur la voie de raccordement de la fabrique de ciment, un ouvrier de la fabrique est monté sur un wagon-citerne en stationnement sous un silo et a été électrocuté, étant entré en contact avec les installations électriques. Celles-ci avaient été enclenchées pour permettre de faire une manœuvre. Le signal annonçant la mise sous tension de l'installation avait retenti. L'ouvrier, M. Motto da Viaz, 23 ans, célibataire, ressortissant italien, n'a pas été trop grièvement atteint par la décharge. Il est à l'hôpital de Bâle.

AARAU : Le feu à l'hôpital. — Un incendie, qui s'est déclaré vendredi soir, à la salle des machines de l'Hôpital cantonal à Aarau, (l'établissement abrite 800 malades) a eu pour conséquence d'endommager les installations sanitaires et de chauffage. Les cuisines et les appareils de stérilisation n'ont pu fonctionner normalement. Grâce à l'intervention rapide et efficace des pompiers de la ville d'Aarau, l'incendie a pu être rapidement maîtrisé. Les causes du sinistre n'ont pas encore été déterminées.

AIGLE : Son cheval s'emballe, le conducteur est tué. — Un accident mortel de travail s'est produit vendredi, vers 14 h. 35, au lieu dit « Pautex », commune d'Aigle. M. Fernand Chevalley, 36 ans, agriculteur, domicilié à Aigle, était occupé à aplanir un champ de blé au moyen d'un rouleau métallique, tiré par un cheval. Subitement, pour une cause qui n'a pu être déterminée, le cheval se cabra puis s'emballa, traversant une ornière d'un chemin pierreux. Sous l'effet des secousses, les limons se brisèrent. M. Chevalley fit une chute en avant, passa sous le rouleau, puis fut traîné sur quelques mètres. Grièvement blessé, il fut transporté, en ambulance, à l'Hôpital d'Aigle, où il décéda peu après.

GRANDSON : Tué à un passage à niveau. — Un accident s'est produit vendredi vers 21 h. 50, au passage à niveau non gardé des Tuileries, commune de Grandson.

M. Nicola Lemme, 27 ans, mécanicien, domicilié aux Tuileries, s'est engagé, au volant de son auto, sur le passage à niveau précité au moment où survenait d'Yverdon un train marchandises direct. La voiture, prise sous l'avant de la locomotive fut traînée sur environ 250 mètres, son conducteur fut tué sur le coup.

LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

En Chine: L'armée appelée à rétablir l'ordre

La révolution culturelle semble toucher à sa fin. Les universités et les écoles ont rouvert leurs portes après avoir été fermées huit mois. Les millions de jeunes qui manifestaient à Pékin et qui parcouraient le pays ont été renvoyés dans leurs foyers, à leurs études et au travail. La désorganisation dans l'administration et dans la production, les conflits locaux et régionaux entre partisans et adversaires de Mao avaient pris une telle ampleur qu'il fallait remettre de l'ordre dans le pays. Alors que la révolution culturelle était dirigée par les jeunes générations contre la bureaucratie envahissante et privilégiée, contre la « nouvelle classe ». Mao, pour éviter le développement de la guerre civile et la complète désorganisation de la production lança son appel à réintégrer dans les comités révolutionnaires « les cadres », c'est-à-dire cette bureaucratie qui fut la cible des Gardes rouges. Il affirma que le nombre des cadres engagés dans la voie du capitalisme était très réduit, que la grande majorité des cadres étaient bons, ou assez bons et que tous ceux qui se ralliaient aux théories de Mao devaient être réintégrés, parce qu'ils connaissaient mieux l'administration. Les bureaucrates n'hésitèrent pas à faire leur autocritique, à reconnaître la pensée de Mao comme l'évangile chinois et à récupérer leurs fonctions privilégiées. On connaît la valeur de ces ralliements sous la menace. Staline avait pratiqué cette politique sur une grande échelle. Mais pour unir les cadres bureaucratiques aux Gardes rouges, il fallait une autorité supérieure. L'armée qui était restée hors des conflits suscités par la révolution culturelle fut appelée par Chou En-lai, chef du gouvernement, à remettre de l'ordre dans l'administration et dans la production. Les comités révolutionnaires qui structurent la révolution culturelle sont donc constitués des représentants des Gardes rouges et des ouvriers rebelles, d'une part, des cadres soumis de l'autre, sous l'autorité des officiers de l'armée qui veillent à apaiser les conflits. Dans nombre de régions et de villes, l'armée fut appelée à soutenir les partisans de Mao en difficultés et à procéder elle-même à la révolution culturelle. Dans quelle mesure l'armée est-elle unie et soumise au Parti communiste ? Il est difficile de le savoir. Elle avait été épurée et un certain nombre d'officiers supérieurs hostiles à Lin Piao destitués. Mais en Chine l'armée n'a jamais cherché à jouer un rôle politique indépendant, opposé au parti. Il faut dire que presque tous les chefs politiques du parti sont des officiers supérieurs et que souvent dans les provinces, le chef du parti était aussi gouverneur militaire.

Cette remise en ordre du pays était nécessaire et urgente parce que les travaux agricoles du printemps n'attendaient pas et les paysans engagés aussi dans la révolution culturelle et plutôt hostiles aux jeunes Gardes rouge qui venaient leur donner des leçons et leur prêcher l'idéologie maoïste, restaient passifs parce que leurs revendications sociales avaient été rejetées. Dans les usines aussi, la révolution culturelle avait entraîné une baisse de la production. L'armée fut donc envoyée dans les campagnes et dans les usines pour stimuler la production et rétablir la discipline. Les soldats dans les campagnes font les semailles de printemps et dans les usines réorganisent la production et augmentent la productivité, ce qui faisait dire à un journal officiel chinois que la dictature du prolétariat est exercée par l'armée !

L'homme qui prit l'initiative de cette énergique remise en ordre n'est pas Lin Piao dont on n'entend plus parler depuis bientôt six mois, mais le chef du gouvernement Chou En-lai, qui tout en soutenant la révolution culturelle, avait toujours combattu ses excès, protégé certains de ses ministres attaqués par les Gardes rouges et mis en garde les extrémistes contre l'extension de la révolution culturelle dans les usines et les campagnes. Il a été un élément modérateur qui envoya l'armée au secours de la révolution culturelle, tout en brisant l'élan des Gardes rouges et en réintégrant les bureaucrates au nouveau régime.

Que restera-t-il de cette année de grande agitation ? La Chine absorbée par la révolution culturelle a encore perdu de son influence dans le monde et s'est repliée sur elle-même. Elle a pu constater que les régions excentriques, et peuplées de nationalités diverses, le Tibet, le Sinkiang, la Mandchourie, la Mongolie intérieure, même le Yunnan supportent mal le centralisme chinois. Le régime communiste n'a pas réussi à unir solidement les peuples qui forment l'immense empire chinois et qui au cours des siècles furent toujours en rébellion contre Pékin.

Certains ont considéré comme un grand événement le fait que le peuple chinois, la jeunesse en particulier, a placé l'idéologie, la culture, au-dessus des revendications matérielles et terre à terre, des salaires et des vacances. En un mot, une révolution des cerveaux, de l'altruisme et non des ventres vides et de l'égoïsme, plaçant le bien commun au-dessus des libertés individuelles.

Je pense quant à moi que Marx avait raison de considérer la culture comme la superstructure des relations économiques et sociales. Je me suis toujours opposé à ceux qui affirmaient qu'il fallait d'abord créer des hommes bons et vertueux pour obtenir une société juste et fraternelle. Je ne crois pas à une révolution culturelle qui condamne les améliorations sociales. Je pense que la solidarité et la sécurité assurée aux hommes par la collectivité a pour but de permettre à l'homme de se développer intellectuellement et spirituellement et je me suis toujours élevé contre ceux qui pratiquaient la politique du pire, prétendant que le peuple doit rester dans la misère pour acquérir et garder son esprit révolutionnaire. C'est la raison pour laquelle je ne puis croire à l'excellence de la révolution culturelle chinoise.

JULES HUMBERT-DROZ.

Où la drogue supplante l'alcool

Il est assez surprenant qu'à l'âge de la curiosité, de la volonté d'action et de connaissance, une certaine jeunesse cherche avec rage le moyen d'échapper à la réalité. Pour elle, la drogue souvent remplace l'alcool. Il y a la drogue des riches et celle des pauvres. La police est débordée : pendant qu'elle recherche la provenance d'un produit hallucinant, un autre est lancé sur le marché. Souvent son travail serait simplifié si la fabrication était interdite, plutôt que le commerce ou l'usage de la drogue. Mais comme pour les pétards qu'il est interdit de faire sauter à chaque fête patriotique ou réunion sportive, tandis que leur vente est autorisée, il ne faut pas chercher une explication logique, cela ne pourrait que vous révolter !

Ainsi une drogue chimique et économique, le LSD a fait son apparition en Europe, après avoir désaxé la jeunesse, américaine. La police s'est montrée énergique et a réussi à stopper ce dangereux trafic en prenant des mesures d'urgence. Mais déjà la folle jeunesse a trouvé à substituer à la drogue un autre produit fournisseur d'extase, lui aussi importé des Etats-Unis. Cela s'appelle le « psychedelic music », et la matière première n'est pas difficile à se procurer : un orchestre yé-yé et un projecteur de cinéma font l'affaire.

Principe de base du procédé : offrir à un vaste public le paroxysme d'ivresse sensuelle que lui fournit la drogue. Les musiciens se déchaînent, hurlent, vous engloutissent dans un tintamarre assourdissant et frénétique, pendant que sont projetées sur écran des folies colorées et lumineuses semblables à celles engendrées par les produits hallucinogènes.

Au cours d'un récent « concert », un expert en acoustique a constaté à l'audiomètre que les sons atteignaient cent vingt décibels, un palier qui peut être fatal à louïe. Mais la foule, elle, était ravie, arrachée à elle-même, immergée dans sa nouvelle drogue.

Faut-il vraiment s'abrutir pour construire le monde de demain ?

E. Mls

EN QUELQUES LIGNES

● **MONTGOMERY. — Mme Wallace, gouverneur de l'Alabama, a défié une cour fédérale qui lui a ordonné de procéder à l'intégration raciale de toutes les écoles de l'Etat d'ici à la fin septembre. Mme Wallace a, d'autre part, demandé des capitaux supplémentaires qui serviront à renforcer la police d'Etat pour l'aider à défier le gouvernement fédéral.**

● **ATLANTA (Géorgie). — Soixante quinze étudiants noirs de l'Université Morehouse d'Atlanta ont envoyé une pétition au président Johnson pour se déclarer objecteurs de conscience. Tout en refusant de faire la guerre, les jeunes gens indiquent qu'ils sont prêts à remplir leur devoir envers leur pays de façon constructive dans des programmes civils.**

● **DÉTROIT. — La Société de constructions automobiles Chrysler a annoncé vendredi qu'elle comptait mettre à pied 21 000 ouvriers répartis dans six usines dans le courant du mois d'avril afin de réduire ses gammes de modèles,**

● **BONN. — « Je n'ai aucune réserve à formuler au sujet d'une reprise de relations diplomatiques entre Bonn et Belgrade », a déclaré le ministre des affaires allemandes Herbert Wehner, vendredi soir, dans une interview diffusée par la radio de Hesse. H. Wehner, qui est vice-président de la social-démocratie allemande, a souligné qu'il importait de trouver les formes pour règler un problème difficile sans que l'une ou l'autre partie soulève des préalables.**

● **ROME. — Des bombes fumigènes ont été lancées par des jeunes gens, au nombre de près d'un millier, qui ont manifesté vendredi soir pendant près d'une heure et demie contre la présence à Rome de M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis.**

● **SAIGON. — Le général Thieu, chef de l'Etat sud-vietnamien, a formellement promulgué samedi la nouvelle constitution du pays, qui prévoit la formation d'un gouvernement civil dans les six mois.**

La cérémonie de promulgation s'est déroulée à Saigon en présence de 4000 personnes.

● **CARACAS. — Deux commandants de guérilléros ont été tués et trois blessés, à la suite d'un engagement ayant opposé un groupe de guérilla et une patrouille militaire, entre Ospino et Aparicion (Etat de Portuguesa), à environ 550 km. de Caracas.**

Pékin: Grande alliance?

Des slogans apposés dans la capitale chinoise saluent le « nouveau Comité révolutionnaire de Pékin ». Il s'agit là apparemment d'une nouvelle confirmation que la proclamation de la constitution de cet organisme, prévue depuis plusieurs semaines déjà, est maintenant proche.

D'autres slogans se félicitent de l'unification réalisée parmi les organisations culturelles révolutionnaires. Ceci pourrait laisser présager la tenue d'une prochaine conférence ou congrès de ces organisations. Une telle réunion constituerait (après les congrès successifs des Gardes rouges des universités pékinoises le 22 février, des paysans de la région de Pékin le 19 mars, des ouvriers et employés le 22 mars et enfin des Gardes rouges des écoles secondaires le 25 mars), une nouvelle étape dans le processus de formation de « la grande alliance », qui doit, d'après le premier ministre Chou En-lai, procéder la proclamation du Comité révolutionnaire.